

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Assemblée Législative

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 13 AVRIL 1900

No. 50

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne).....5c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 13 AVRIL 1900

Les Taxes

Nous constatons avec plaisir que le règlement imposant des taxes, adopté à la dernière séance du Conseil, porte déjà des fruits qui ne manqueront pas de réjouir tous les intéressés.

Les maisons de commerce qui payent des taxes à la cité sont protégées par le règlement contre les incursions des solliciteurs étrangers qui visitent la ville; il se lit comme suit :

"Toute personne qui agira, sollicitera ou qui, comme solliciteur, offrira en vente ailleurs que dans des maisons de commerce, sur échantillon, carte ou marque quelqu'un des articles de commerce ci-dessus énumérés, avec l'entente que livraison en sera faite par l'express, le fret ou la poste, paiera une taxe de la moitié de celle imposée pour le colportage avec livraison des mêmes articles à domicile.

"Toute personne ne tenant pas dans la cité de St-Hyacinthe une place d'affaires et voulant agir comme solliciteur d'ordres, dans le but de faire exécuter quelqu'ouvrage, à la pièce ou autrement, dans des fabriques ou boutiques en opération en dehors des limites de la cité, devra, avant d'exercer son métier par les rues, de maison en maison, de bureau en bureau, ou en aucun autre endroit, obtenir du trésorier de la dite cité un permis et payer aux Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe une taxe annuelle de cinquante piastres."

La semaine dernière, un solliciteur courait les bureaux et boutiques de la ville, lorsqu'un contribuable attira son attention sur la loi municipale qui imposait une taxe de \$75 sur les colporteurs de papeterie, étrangers. L'effet fut immédiat, les échantillons disparurent dans le satchel, qui prit le chemin de la ville voisine sans attendre la visite du collecteur municipal.

Le gouvernement du pays protège l'industriel qui paye taxe et participe au maintien de la machine gouvernementale contre la concurrence souvent ruineuse du fabricant étranger; rien de plus naturel que la municipalité fasse de même et protège la fabrique et le commerce local des contribuables qui payent des taxes municipales contre les solliciteurs d'établissements situés en dehors de la municipalité et qui ne contribuent pas un seul centin au coffre municipal.

Deux cas se sont présentés la semaine dernière qui ont requis l'application de cette partie du règlement No 75 de notre cité que nous reproduisons plus haut.

Nous avons dans St-Hyacinthe une association protectrice du com-

merce dans toutes ses branches variées, et déjà de salutaires effets ont prouvé la raison d'être de cette société. Avec le règlement 75, tous les genres de commerce auront la mesure de protection qui leur sont nécessaires, et tous les fabricants et commerçants auront intérêt à faire respecter ce règlement par les solliciteurs de toutes sortes qui tombent sous sa juridiction.

Bien plus, les consommateurs ont tout intérêt à protéger les industries locales contre les solliciteurs étrangers qui ne peuvent pas remplir leurs commandes à meilleur marché, que nos industriels qui, d'un autre côté, ne vont pas acheter à Montréal lorsqu'ils peuvent s'approvisionner à St-Hyacinthe, participant ainsi au maintien réciproque des affaires locales.

Encourageons nos propres industries d'abord, nous aurons droit par là à une part du patronage public. C'est une solidarité d'intérêt que nous devons pratiquer avec soin, si nous voulons le progrès local bien entendu, et le succès des affaires locales. Ne craignons pas de refuser les solliciteurs et les vendeurs étrangers qui n'auront pas payé de taxes municipales.

Certaines villes d'Ontario ne permettent pas même la distribution gratuite à domicile de morceaux échantillons sans avoir au préalable payé des taxes municipales.

Parlement Fédéral

Ottawa, 3.—Ce qu'il y a de plus intéressant pour nous de la région de Québec, aujourd'hui, c'est l'adoption du bill regularisant la position de la Compagnie du Pont. Il a été stipulé que la compagnie aurait cinq ans pour compléter l'exécution des travaux.

Sur la reprise du débat sur le budget, l'ex-ministre Clarke Wallace prend la parole et parle toute la soirée.

A minuit, il n'avait pas encore fini.

La Chambre s'est tout de même ajournée.

Ottawa, 4.—La première heure de la séance, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, a été consacrée à la discussion du bill de Gaspé, présenté par M. Lemieux, M. P.

Les chefs de l'opposition se sont constitués les avocats de M. Armstrong, et ils ont plaidé la cause de leur client avec un entrain remarquable. Nous comprenons la résistance de M. Armstrong, car le bill de M. Lemieux a pour effet de débarrasser la Gaspésie des spéculateurs et des tripotiers qui l'exploitent depuis vingt-cinq ans.

Or, le bill du député de Gaspé autorise une compagnie solvable à acheter le chemin lorsqu'il sera vendu par le shérif et à le parachever jusqu'au Bassin de Gaspé, en suivant le littoral. De plus, M. Lemieux a consenti à amender son bill à l'effet d'obliger la nouvelle compagnie à commencer la construction du chemin dans un délai d'un an, et à la terminer dans un délai de trois ans. Les acquéreurs du chemin devront également payer les ouvriers que M. Armstrong et ses associés ont si honteusement traités. MM. Foster, Casgrain, Ber-

geron, Monk et Morin, préfèrent toutefois maintenir dans sa charte une compagnie qui paralyse et ruine la Gaspésie, et c'est pourquoi ils ont tué le temps, aujourd'hui, et fait une obstruction factieuse au bill présenté par M. Lemieux.

Durant la séance de l'après-midi on a longuement discuté un avis de motion du Dr Montague demandant la production de la correspondance échangée en 1899 entre le gouvernement du Canada et des particuliers au sujet de l'encouragement de l'industrie du sucre de betterave en Canada.

A six heures, la séance est levée.

A la séance du soir, après l'heure consacrée au bill privé, on a continué le débat sur la résolution de M. Bennett concernant la question du transport.

La Chambre s'ajourne à 11.30 h.

Ottawa, 4.—Le Sénat est ajourné jusqu'au 24 avril, à 8 heures du soir.

Ottawa, 5.—L'hon. M. Blair a gagné un autre bon point aujourd'hui. Le ministre des chemins de fer et canaux a présenté un projet de loi pour amender l'acte des compagnies de chemins de fer.

Les changements proposés par l'hon. M. Blair sont destinés à améliorer beaucoup l'état de chose actuel.

L'hon. M. Fitzpatrick a présenté un bill pour consolider et amender la loi électorale.

Ces amendements sont devenus nécessaires, a dit l'honorable solliciteur général, par suite de la passation de l'acte de franchise de 1898.

Répondant à une interpellation de M. Morin, l'honorable M. Sutherland dit qu'en 1897, 19,304 émigrants sont venus d'Europe en Canada; en 1898, 22,781; en 1899, 32,508; des Etats-Unis en 1897 il est venu 840 immigrants; en 1898, 9,919; l'an dernier, 11,915.

L'hon. M. Mulock a déclaré qu'il ne pouvait pas donner rapport du montant payé en frais de poste par les différents journaux l'an dernier. C'était de nature trop confidentiel. Il peut dire cependant que le revenu total s'élève à \$70,432. Le gouvernement n'avait pas l'intention d'abolir ces frais de poste.

Sur motion de sir Wilfrid Laurier, les vacances de Pâques pour la Chambre dureront de mercredi jusqu'à mardi le 17 avril.

Nous avons eu aujourd'hui la suite du débat sur le budget.

M. C. Wallace a fait des phrases sur la politique du gouvernement auquel il a reproché l'augmentation de nos dépenses.

M. Charlton, dans un discours nourri de faits, a justifié et loué le tarif préférentiel.

M. Montague a proposé l'ajournement vers onze heures.

Ottawa, 6.—On s'attendait à une séance peu intéressante aujourd'hui. On devait continuer le débat sur le budget. C'est fastidieux maintenant que les chefs des deux partis ont épuisé le sujet.

L'hon. Dr Borden est venu cependant jeter beaucoup d'intérêt, par la lecture du rapport officiel du colonel Otter, sur la fameuse bataille de Paardsburg, où nos soldats canadiens se sont tellement distingués.

Extrait du rapport du Lt. Col. Otter, après la bataille de Paardsburg et la capture de Cronje, lu au parlement à Ottawa le 6 du courant :

"Je dois ici noter officiellement les grands services rendus par le chapelain catholique, du bataillon l'abbé O'Leary, qui a été présent sur le terrain tout le jour et, vers la fin, dans la ligne de combat, et qui, la nuit, a joué un grand rôle dans la recherche des blessés, puis a officié aux funérailles des morts.

"Plusieurs des officiers ont accompagné ces partis jusqu'à minuit, le sergent qt.-M., Reading (No 685), le sergent Ramage, (No 7,304), le sergent Middleton (No 7,302) et le soldat Whingate (No 7,258) qui passa la nuit dehors, en accomplissement de ce devoir.

"Un autre exemple de sang-froid et de courage a été celui du soldat Hornibrook (No 7,347) qui au lever du soleil le 19, étant sans armes dans l'extrême droite des lignes occupées la veille par l'ennemi, rencontra un Boer armé qui cherchait un cheval perdu. Avec une grande présence d'esprit Hornibrook fit semblant d'être armé d'un revolver et appela à son secours des aides imaginaires demandant en même temps à son adversaire de se rendre, ce que le Boer fit tout de suite. A son arrivée au camp, on constata qu'il était l'un des adjudants du général Cronje et un officier très important.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc., W. D. OTTER.

"Lieut.-Col., commandant le Royal Canadian Regiment, second bataillon."

Sir Adolphe Caron, après la lecture de ce rapport, demanda à ce que toutes les nouvelles d'Afrique reçues au ministère de la guerre, devraient à l'avenir être lues en Chambre.

L'hon. Dr Montague reprit alors le débat sur le budget, et fut suivi de l'hon. M. Dobell, puis par M. Roache, et finalement la Chambre s'ajourne à 11 heures.

Ottawa, 9.—Après les affaires de routine, M. Lemieux propose la troisième considération du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé. Après quelques remarques de l'hon. M. Foster, de Sir A. P. Caron et de Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Foster propose l'ajournement du débat, ce qui remet à huitaine la troisième considération de ce projet de loi.

Le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche and Western est ensuite lu une troisième fois et adopté.

Puis la Chambre se forme en comité général sur l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox à Cap Scott.

Cette mesure intéresse spécialement la députation de la Colombie Anglaise, et chaque député de cette section prend part à la discussion du comité général.

M. McInnis demande d'ajouter au bill une clause par laquelle le travail des Chinois sera prohibé pour la construction de la ligne, sous une pénalité de cinq piastres par jour.

Cet amendement soulève toute

une discussion sur la question chinoise.

Sir Wilfrid est de l'opinion émise par sir Adolphe Caron et dit qu'il serait cruel d'empêcher les Chinois de gagner leur vie au Canada après leur avoir fait payer \$50.00 par tête à leur entrée dans le pays.

Le comité rejette l'amendement et le bill est rapporté et soumis pour troisième lecture.

M. McInnis propose que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais référé au comité général pour y insérer la clause prohibant le travail chinois sous peine d'une amende de \$5.00 par jour, de la part de l'entrepreneur.

L'amendement est mis aux voix et perdu sur la division suivante : Pour — 31.

Contre — 53.

M. Davin fait ensuite motion pour avoir la correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et des Territoires du N.-O., au sujet de l'augmentation du subside destiné à l'augmentation des affaires de ces territoires.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il consent avec plaisir à produire la correspondance demandée par le député d'Assiniboia.

L'an dernier le parlement a augmenté la subvention des Territoires du Nord-Ouest de \$140,000 et cette augmentation est beaucoup supérieure aux subventions accordées aux autres provinces du Canada.

M. Davin fait quelques observations en réplique aux observations de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. M. Fielding, puis la motion est accordée.

M. Casey demande la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et la commission du havre et le syndicat Connors au sujet des propositions faites par ce dernier et des conventions finalement intervenues entre eux. Cette motion est adoptée sans discussion et sir Louis Davies propose l'ajournement de la chambre à 10.25 hrs. p. m.

L'Hon. H. Macdonald

A deux doigts de la mort

Winnipeg. — Vendredi dernier, l'hon. Hugh John Macdonald, premier-ministre du Manitoba, a failli se faire tuer dans les circonstances suivantes : Il traversait la salle qui précède la Chambre d'Assemblée lorsqu'un énorme morceau de ciment s'est détaché du plafond et est venu tomber sur le parquet, à quelques pouces en avant du premier-ministre. Encore un pas, et M. Macdonald aurait été tué instantanément. M. MacDonald est resté froid en face de ce danger et s'est contenté de faire remarquer qu'un espace d'un pouce est quelquefois aussi précieux que celui d'un mille.

Le premier-ministre a reçu les félicitations d'un grand nombre de ses amis pour avoir échappé ainsi à la mort.

Sénateur.—Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, de nommer l'hon. A. H. Gillmor, de St-George, N. B., Sénateur pour la province du Nouveau-Brunswick, à la place de l'hon. J. D. Lewin, décédé.

Echos de la guerre

Brandfort, Etat Libre d'Orange, 5 avril.—Les burghers qui arrivent de l'embuscade de Sannas Post, donnent d'intéressants détails sur cette affaire.

Lorsque le premier wagon anglais arriva dans l'embuscade, les Boers crièrent "Hands up," enlevèrent les officiers et laissèrent passer la voiture. L'aventure fut plusieurs fois répétée, jusqu'au moment où les wagons arrivèrent en groupe, alors que la ruse fut découverte et qu'eût lieu une débandade.

Dans un wagon étaient deux officiers auxquels le commandant De Wet cria : "Hands up !" L'un d'eux obéit, mais l'autre refusa de se rendre et fut tué sur le champ.

Les burghers qui étaient de court de provisions, en ont maintenant abondamment.

Le commandant De Wet a envoyé les wagons, les canons et les provisions anglais à Winburg.

Les burghers ont eu trois hommes tués et dix blessés, parmi lesquels un field cornet. L'attaché militaire de Hollande a été blessé d'une balle à la poitrine. En tout, les Boers ont capturé ce jour-là, 389 prisonniers.

Il faut donner à cette bataille sa pleine signification. Elle a été livrée par une troupe de l'Etat Libre, en plaine et sans abri. Les Orangistes sont maintenant désireux de marcher sur Bloemfontein, et les Transvaaliens veulent rivaliser avec leurs alliés. Toutes les armées boers du sud ont maintenant opéré leur jonction avec le gros de l'armée.

Une chose, peut-être plus importante que la victoire elle-même, a été la capture de documents secrets anglais, parmi lesquels des plans et cartes de 1897, 1898 et 1899 esquissant des projets détaillés pour l'invasion de l'Etat Libre et du Transvaal et donnant un plan pour atteindre Johannesburg, par Mafeking, en suivant la route de Jame-sing, mais en évitant ses erreurs. Un autre plan esquissant une marche de Bloemfontein à Kronstadt, via Brandfort.

Des nouvelles de Winburg, Venterburg, Prieska et Kenhardt montrent que la colonie est pleine de rebelles. Les rebelles de Kenhardt marchent sur Coloinia et d'autres se dirigent sur Fourteen Streams.

Londres, 5. — Une dépêche de Bloemfontein dit :

Le général Prétorius a dirigé de sa maison de campagne l'embuscade de Korn Sprull.

Il y a quelque temps, il a juré de renoncer à combattre les Anglais et il est resté tranquille sur sa ferme. En même temps qu'il prêtait serment, il remettait ses armes.

Nonobstant ceci, il dirigeait les Boers dans l'embuscade de samedi, et des membres de sa famille et ses serviteurs furent ensuite les plus empressés à piller les wagons anglais.

Une proclamation que vient de publier Lord Roberts, ordonne à tous les résidents de Bloemfontein de se retirer chez eux à 8 heures du soir.

Thaba N'Chu est maintenant en la possession des fédérés.

Quarante-un sujets britanniques ont été escortés à la frontière ce matin.

Simonstown, 5.—Un autre lot de 1,300 prisonniers Boers ont été transférés du transport Cambridge. Les hommes présentaient un aspect désolé, la plupart étant malades et leur bagage ne consistant en grande

partie, que de couvertes caïnes, et quelques ustensiles de cuisine ou autres. L'un des prisonniers est mort de la picote et quatre autres sont dangereusement malades.

Lourenço Marquez, 5.—Selon des avis reçus de Prétoria, tous sujets britanniques ont reçu l'ordre de quitter Prétoria et Johannesburg, à l'exception de 400 qui ont la permission de demeurer dans le Rand. Les expulsés sont au nombre de 600.

Les prisonniers et les fusils pris à Sannas Post sont arrivés à Prétoria.

Londres, 6. — Le correspondant du "Standard", dans une dépêche en date de mardi, donne les détails de la capitulation d'un escadron des Kitchener's Horse, le 15 février dernier, jour de la délivrance de Kimberley. L'escadron avait été laissé pour garder une ferme sur la rivière Riet, pendant que le général French s'avancait vers la ville assiégée. L'escadron devait garder ce poste jusqu'à l'arrivée d'une autre colonne qui ne vint pas. Après s'être défendus pendant quatre jours contre une troupe de quatre cents Boers, les cavaliers durent se rendre.

Les francs-tireurs, du Dunraven, se sont embarqués pour le Sud Africain, aujourd'hui, au milieu de scènes ordinaires d'enthousiasme. Au dernier moment, lord Dunraven a décidé d'accompagner le contingent, et il a été placé dans l'état-major du bataillon, comme capitaine surnuméraire.

Ce corps est composé d'hommes choisis à cause de leur habileté au tir. Dans une seule compagnie, il y a sept soldats qui ont figuré dans l'épreuve finale, pour le prix de la reine, au tournoi de tir de Bisley.

Voici le texte de la dépêche de lord Roberts, annonçant la capture de cinq compagnies de ses troupes :

" Bloemfontein, 5. — Un autre événement malheureux s'est produit, résultant, je crains, dans la capture d'une colonne d'infanterie, composée de trois compagnies des Royal Fusiliers et de deux compagnies du 9me régiment d'infanterie à cheval, près de Roddersburg, un peu à l'est de la gare de Bethany, (Bethany est à quarante milles au sud de Bloemfontein) à quelques milles de cette place.

Cette colonne a été entourée par un détachement ennemi supérieur en nombre, avec quatre ou cinq canons. Les compagnies anglaises ont tenu bon depuis le 3 avril avant-midi, jusqu'à 9 heures a. m. le 4. Alors elles ont apparemment capitulé, car on rapporte que le feu a cessé à cette heure.

" Aussitôt après avoir appris la nouvelle, durant l'après-midi du 3 avril, j'ai ordonné à Gatacre de se rendre à Springfontein, ses quartiers actuels, à Reddersburg, avec toute la célérité possible, et j'ai envoyé les Cameron Highlanders, à Bethany. Gatacre arriva à Reddersburg à 10.30 heures, hier matin, sans avoir rencontré d'opposition, mais il n'a pu se procurer aucune nouvelle du détachement disparu. Il n'y a aucun doute qu'il a été fait prisonnier.

Il n'y a pas grand doute que plusieurs des burghers de l'Etat Libre d'Orange, qui ont récemment rendu leurs armes à lord Roberts ont été armés de nouveau.

Il y a à présent plus de 20,000 Boers dans un rayon de vingt milles de Bloemfontein.

Les commandants Lemmer et De Wet, qui ont dirigé le combat de samedi dernier, continuent de recevoir des renforts.

La ville de Bloemfontein est tranquille.

L'occupation du réservoir par les Boers n'a eu aucun effet appréciable jusqu'à présent. Le chemin de fer est encore en bon ordre.

Des patrouilles boers ont été vues à moins de dix milles à l'ouest de Bloemfontein.

Les troupes anglaises sont joyeuses et brûlent de faire le coup de feu.

La sécheresse continue.

Londres, 6. — Le War Office a reçu cette dépêche de Lord Roberts, datée de Bloemfontein, le 5.

" Methuen télégraphie de Boshof, (Etat Libre d'Orange Kimberley)— " Nous avons cerné le général Villebois-Mareuil et un détachement de Boers aujourd'hui. Personne ne s'est échappé. Villebois-Mareuil et sept Boers tués, huit blessés et cinquante faits prisonniers."

Lord Roberts rapporte que cinq compagnies de l'armée anglaise ont été capturées par les Boers, près de Bethany.

Carnaroon, le Cap, 8. — On rapporte que deux cents insurgés, ignorant l'occupation de Kenhardt par Sir Charles Parsons, ont été faits prisonniers par les Anglais en se rendant en cette ville.

L'artillerie canadienne est revenue ici de Van Wykssolei.

Londres, 8.—Lord Roberts câble ce qui suit au Bureau de la Guerre : Bloemfontein, 6. — Les pertes à Reddenberg ont été comme suit :

" Officiers : tués, le capitaine F. G. Casson et le lieutenant C. R. Barclay, tous deux du Northumberland ; blessés, 2 ; faits prisonniers, 8.

" Sous-officiers et soldats : tués, 8 ; blessés, 33 ; le reste, faits prisonniers.

" Nous avons 167 hommes d'infanterie à cheval, et 424 hommes d'infanterie à pied. On dit que l'ennemi avait 3,200 hommes et cinq canons."

Prétoria, 7.—Il est officiellement annoncé ici, qu'à l'aqueduc de Bloemfontein, les troupes républicaines ont capturé onze officiers et 362 hommes, onze canons et wagons et des mules.

Le Cap, 8.—Pendant qu'un certain nombre de prisonniers boers prenaient la fuite, vendredi, l'un d'eux a été tué, un autre blessé. Un troisième a été repris, mais il en manque quatorze à l'appel. Des sentinelles ont été placées en différentes parties de la ville et une garde sévère établie à la gare du chemin de fer.

Bloemfontein, 7. — Les Carabiniers Royaux Irlandais avaient parcouru la partie orientale de l'Etat Libre, ramassant des armes, et retournaient à Bethany, mardi, lorsque le chemin leur fut barré par un commando boer qui avait placé trois canons en position. Les Irlandais se retranchèrent, tandis que l'infanterie montée longeait les deux flancs, uniquement pour constater qu'il était impossible d'échapper.

Les Boers ouvrirent immédiatement un feu d'artillerie et une fusillade, tandis que les Anglais ripostaient modérément à coups de carabines, ménageant leurs cartouches dans l'espoir qu'il leur arrivait du secours.

Les Boers s'approchaient graduellement. Ils tinrent un feu intermittent pendant la nuit de mardi, mais ne tentèrent d'enlever les retranchements anglais que le mercredi, alors que les Irlandais, qui avaient vaillamment combattu, souffraient beaucoup du manque d'eau et d'aliments. Ils n'avaient plus une cartouche en ce moment,

non plus. Constatant que rien n'indiquait qu'il leur viendrait du secours, ils se rendirent, après avoir combattu près de trente heures. Ils eurent dix hommes tués et plusieurs blessés. Parmi les prisonniers est le capt. Tennant, chef du service des renseignements dans l'armée de Gatacre.

Manchester, 9. — Le correspondant du Guardian, à Bloemfontein, dit que depuis la délivrance de Kimberley par le général French, lord Roberts a perdu 11,000 chevaux.

Maseru, 9.—Les Boers qui, la semaine dernière, étaient massés près de Ladybrand, au nombre de 50,000 se sont divisés en fortes colonnes, après s'être emparés de Thaba N'Chu et de l'aqueduc de la rivière Modder, et s'avancent maintenant du Sud de l'Etat d'Orange, occupant les petites villes qui ont été évacuées par les Anglais.

La politique des Boers semble être de faire des mouvements rapides avec peu de transport, de piller les fermes anglaises pour se procurer des provisions et de couper les communications anglaises.

Les troupes coloniales, commandées par le général Brabant, sont maintenant pour la plupart à Wepener. Ces troupes forment un corps splendide, capable de faire face aux plus puissants commandos boers.

Londres, 9.—L'activité étonnante des Boers continue au sud est de Bloemfontein. Les commandos ennemis vont et viennent comme il leur plaît à travers une large région. Ils prennent soin, cependant, de ne pas se jeter contre les fortes colonnes anglaises.

La dernière dépêche de lord Roberts était datée du 6 avril, et le dernier message non officiel porte la date du 7 avril.

Aux dernières nouvelles, l'armée anglaise à Bloemfontein était remplie d'ardeur. Les chevaux continuent d'arriver. Lord Roberts a actuellement 15,000 cavaliers sous ses ordres.

On parle déjà beaucoup en Angleterre de réorganiser et d'augmenter l'armée. Une chose réellement importante est de rendre l'armée intelligente. Nos généraux, nos officiers et nos soldats sont tous braves, mais il est inutile de refuser d'admettre que la majorité d'entre eux est stupide. L'Empire n'aura pas l'armée qu'il doit avoir tant qu'il ne se sera pas créé un système d'enseignement militaire qui ne soit pas de nature à dépeupiller les individus d'initiative et d'intelligence.

Ottawa, 9. — La correspondance relative à la démission du général Hutton a été publiée aujourd'hui, mais elle ne contient que peu de détails qui soient intéressants pour le public.

Le 10 février, le général a adressé au ministre cette lettre :

" Ayant été notifié par le War Office de mon choix pour service spécial en Afrique du Sud et du fait que je dois partir immédiatement, j'ai en conséquence l'honneur de vous prier d'accepter ma démission de commandant de la Milice. Je me propose, si la chose vous convient, de quitter le Canada pour l'Angleterre, jeudi le 15."

Le même jour, le Dr Borden recommandait au conseil des Ministres d'accepter la démission, ce qui était fait par arrêté-en-conseil, daté du 12.

Et c'est là toute la correspondance.

Le major Drummond, de Rideau Hall, a été nommé commandant général des milices du Canada, à la

place du général Hutton, démissionnaire.

Lord Strathcona a télégraphié aujourd'hui au gouvernement d'envoyer de suite 50 hommes et 50 chevaux pour remplacer ceux qui mourront dans le bataillon des Strathcona Horse.

Londres, 10.— Le correspondant du Times, à Bloemfontein, dans une dépêche de dimanche, dit : Les Boers prisonniers s'accordent à dire que de toute la colonne anglaise faite prisonnière à Reddersburg, 50 seulement sont sans blessure.

Cape Town, 10.—Une partie de la huitième division qui vient d'arriver d'Angleterre, a débarqué à Cape-Town, dimanche, le reste étant envoyé à Port Elizabeth, mais ces troupes ont été rappelées à Cape Town et y débarqueront. En attendant le commandement de la division, Sir Henry Rundle a été envoyé à Kimberley en service spécial. Cela fait croire qu'il coopérera avec le général Methuen, au lieu de rejoindre le général Roberts.

Londres, 11.—Le Daily Mail publie la dépêche suivante de Mafeking, le 30 mars :

" La colonne du colonel Plumer est à présent à moins de vingt milles de nous, mais nous ne désirons pas son arrivée à moins qu'elle n'apporte des vivres."

Londres, 11. — Une dépêche de Brandfort, datée de dimanche, via Lorenzo Marquez, dit :

" Hier, le général Dewet a engagé les Anglais pour la troisième fois depuis une semaine, à Meerkatsfontein. Il en a tué et blessé 600. Il en a fait 900 prisonniers et a pris douze fourgons ; ses pertes se montent à cinq Boers tués et 9 blessés."

Europe

Rome.—Le Pape a donné audience, samedi, à 90 marins du navire-école américain Dixie, qui est arrivé de Naples. Les marins ont acclamé Léon XIII dont la santé est excellente.

L'Univers, de Paris, annonce que Mgr Ephrem II Rahmani, patriarche syrien d'Antioche, vient d'annoncer à son représentant, Mgr Habra, actuellement à Paris, l'éclatante conversion au catholicisme de Mgr Boutros (Pierre) Sohdo, archevêque syrien jacobite de Homs, Hama et Sadad, avec la plus grande partie de son clergé et de son peuple.

Dublin, 9.—La Reine a fait au milieu d'un enthousiasme délirant, sous un soleil splendide, une promenade officielle dans Dublin. Ça été un spectacle superbe, éblouissant de couleur, les drapeaux, les oriflammes de tout genre, les gais uniformes tranchaient sur le bleu du ciel, et que personne n'oubliera jamais.

C'est la quatrième fois que la reine Victoria séjourne à la maison du vice-roi à Dublin. Ses voyages précédents avaient eu lieu en 1849, en 1853 et en 1861. Avant elle Georges IV y avait passé quelques jours en 1821. Ce sont les seules visites que des souverains anglais aient jamais rendues à l'Irlande.

Copenhague, 7.—Le prince et la princesse de Galles sont arrivés ici ce soir. Le roi Christian, accompagné de toute la famille royale, les attendait à la gare. Le roi est entré seul dans le wagon salon du Prince, pour saluer les illustres visiteurs, puis le Prince et la Princesse sont descendus sur le quai. Ils avaient l'air plein de santé. Le Prince souriait joyeusement et, après avoir

échangé de cordiales salutations avec les autres membres de la famille royale, a causé quelques minutes avec les principaux dignitaires présents. A leur sortie de la gare et pendant la traversée de la ville, les illustres visiteurs ont été chaleureusement acclamés par la foule.

Bruxelles.—Le jeune Belge Jean-Baptiste Sipido, qui a attenté à la vie du prince de Galles, est très abattu et nerveux. Il paraît excessivement fatigué et dort peu.

Bruxelles.—Un complice de Sipido a été arrêté et interrogé par le commissaire de police.

L'assassin semble disposé à entrer dans la voie des aveux et ses dernières déclarations permettent de croire que son attentat est le résultat d'un complot.

La police connaît les noms de trois des conjurés.

L'armurier qui a vendu le revolver à Sipido se nomme Meert. Il reconnaît avoir parlé avec lui du projet d'attentat à la vie du prince de Galles, mais ajoute qu'il croyait à une simple plaisanterie.

La police recherche les autres complices.

Paris, 7.— Le 4 juillet à l'Exposition sera le plus grand jour pour les Américains qu'on ait jamais vu en Europe.

Le commissaire-général Peck a donné à un correspondant l'aperçu suivant des plans arrêtés pour la célébration.

"A midi juste, le 4 juillet, le plus grand drapeau américain qu'on ait jamais fait sera déployé du haut de la tour Eiffel. Ses plis seront dépliés à la brise par le Président McKinley qui pressera un bouton électrique à la Maison Blanche. Le courant électrique passera comme un éclair sous l'Atlantique jusqu'au sommet de la tour. La différence de l'heure obligera le Président d'accomplir la cérémonie à 7 heures du matin, heure de Washington.

"On verra des centaines de mille drapeaux étoilés partout dans Paris, et les présidents de France et des Etats-Unis échangeront des saluts et des félicitations.

"Une autre cérémonie historique qui aura lieu le même jour sera le dévoilement de la statue de Lafayette présentée par le peuple américain à la France. Des représentants distingués des deux républiques feront des discours.

"Ce sera un grand jour pour l'Amérique en Europe."

Providence, R. I., 5.— Les républicains sont sortis victorieux de l'élection d'hier, et ont réussi à élire un gouverneur de leur choix, M. William Gregory, de North Kingstown, qui l'a remporté sur son concurrent, M. Nathan W. Littlefield, démocrate, de Pawtucket, par une pluralité de 8,187 voix. Le premier a recueilli 25,193 voix; le second, 17,006.

Les autres candidats sur les rangs étaient MM. Reid, du parti ouvrier socialiste, qui a obtenu 3,025 voix, et Metcalf, porte-étendard du parti prohibitionniste, qui n'a réussi qu'à attirer l'attention de 1842 de ses intimes.

M. le docteur Boucher, de Woonsocket, mis en nomination par le parti démocratique, et qui brigait la charge de lieutenant-gouverneur, a été défait par son adversaire, M. Charles Dean Kimball.

Le secrétaire d'Etat est M. Chs. P. Bennett; M. William B. Tanner été élu procureur général, et M. Walter A. Read, trésorier-général.

La législature, en séance mixte, reste par une écrasante majorité républicaine. Elle ne comptera que seize démocrates contre quatre-vingt-treize républicains.

La danse de Saint-Guy

HISTOIRE DE LA GUÉRISON D'UNE JOLIE JEUNE FILLE

Elle fut d'abord atteinte de la grippe, les suites se traduisant par la Danse de Saint-Guy. Les amis désespéraient de sa guérison.

De l'Acadien, Wolfville, N.-E. : Les malles de Wolfville à Gaspereau sont transportées chaque jour par un employé civil, qui est remarqué par ses affabilités et sa ponctualité à remplir les devoirs de sa charge. Son nom est M. Merriner Cleveland, et sa résidence est à Gaspereau, où il demeure, avec sa femme et sa petite fille, Mlle Lizzie May Cleveland, une jolie fillette de quinze ans. Il y a quelques mois la santé de leur petite-fille devint une source d'anxiété pour M. et Mme Cleveland, et les voisins qui apprirent la maladie de l'enfant, branlaient gravement la tête, et se disaient que les craintes des grands-parents ne reposaient sur rien de sérieux. Quand la nouvelle parvint aux oreilles du reporter de l'«Acadien», il y a quelque temps, que la santé de Mlle Cleveland avait été restaurée, il se hâta d'aller interviewer M. Cleveland, pour connaître les faits de la cause. Quand il expliqua à M. et Mme Cleveland l'objet de sa visite, ils se montrèrent empressés à lui donner les renseignements qu'il désirait avoir, et nous transmettons au public les faits de ce cas remarquable. De bonne heure en décembre 1898, Mlle Cleveland tomba malade d'une grave attaque de grippe et on entretenait des craintes au sujet de sa guérison. Des soins intelligents surmontèrent, toutefois, cette maladie, mais elle laissa son système complètement délabré. Le mal se traduisait surtout par la faiblesse nerveuse. En janvier, les symptômes de la Danse de Saint-Guy commencèrent à se manifester. D'abord ils ne furent pas très apparents, mais bientôt cette terrible maladie la rendit impotente. En peu de temps, elle perdit tout contrôle sur les mouvements de ses pieds et de ses mains. Pendant des semaines on dut la transporter d'une chambre à l'autre et il fallait la faire manger. Naturellement, ses grands-parents devinrent très alarmés, et ayant essayé, sans résultat, plusieurs autres remèdes, résolurent de lui donner les Pilules Roses du Dr Williams. La suite démontra que leur confiance n'avait pas été mal placée. Après l'épuisement de trois boîtes, l'état de la malade s'était considérablement amélioré. Alors, M. Cleveland acheta six autres boîtes et on continua l'usage du remède, comme auparavant. La malade commença à revenir rapidement. Quand la cinquième boîte fut épuisée, Mme Cleveland réduisit la dose à une pilule par jour, tant que dura la sixième boîte dont l'épuisement marqua la guérison complète de la victime. Mlle Cleveland est maintenant aussi vigoureuse et en aussi bonne santé qu'on puisse le désirer. Ses grands-parents sont convaincus que seules les Pilules Roses du Dr Williams sont responsables de sa guérison et ils sont remplis de reconnaissance pour les résultats produits avec l'aide de la Providence.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyées, frais de poste payés, pour 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas persuader d'essayer quelque chose que l'on dit être "tout aussi bon."

Il est bon de parler; mais il est meilleur de se taire.

Gabinet Niagara.....



POUR Bains de Vapeur
Le Bain de Vapeur guérit
Le Rhumatisme, La Névralgie, Le Rhume, La Toux, L'Asthme, Le Catarrhe, La Pneumonie,
Les maladies de la peau, etc., etc.
Il est recommandé par les médecins.
Prix : \$6.00 complet, avec Vaporisateur, Thermomètre, etc.
Adressez :
La Tribune, ST-HYACINTHE

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.
COUR SUPÉRIEURE.
No 30.
Dame Marie-Louise Ducharme, de la cité et du district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de Jean-Théodore Godbout, entrepreneur-menuisier, du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice,
Demanderesse, vs
Et le dit Jean-Théodore Godbout, Défendeur.

La Demanderesse a institué ce jour une action en séparation de biens contre le Défendeur.
St-Hyacinthe, 21 Mars 1900.
LUSSIER & GENDRON, Avocats de la Demanderesse.

TERRE A VENDRE
Une magnifique terre de deux arpents de largeur sur trente de profondeur, avec maison et autres dépendances. Terre glaise. Le tout en parfait ordre.
Aussi un emplacement situé au No 136 rue Bourdages, de 91 pieds de largeur sur 165 de profondeur, avec une maison et une grange, étable à même, pouvant contenir 10 vaches et deux chevaux. L'aqueduc fournit l'eau à l'étable. Le soussigné vendra aussi son troupeau de vaches. La personne qui en fera l'acquisition y trouvera son avantage, car le propriétaire fournit le lait à un grand nombre de personnes.
S'adresser à
ADOLPHE GIROUARD, 136 rue Bourdages.

Edmond Fournier
Relieur,
RUE CASCADES,
No 199,
ST-HYACINTHE.

St-Hyacinthe Illustré
Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)
Contenant plus de 100 Gravures
EN LITHOGRAPHIE
Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.
PRIX 25 Cts.
En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

L. N. TRUDEAU
DENTISTE,
102 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Conserves Alimentaires
TOMATES, MELONS, RHUBARBE, ETC., ETC.
—Préparées par—
CHS PELOQUIN & FILS, ST-HYACINTHE.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
A 1-4-0.

C. A. HAMEL
MAGNINISTE
ENGINS, BOULLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.
45 - Rue Piété - 45
ST-HYACINTHE
j.a.c.

Alf. Lapalme
CHAPELIER & MANCHONNIER,
114 - Rue St-Anoine - 114
Place du Marché,
ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie, en Feutre et en Paille
CASQUES, CASQUETTES,
Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cors, Collets etc., Grande Variété.
Confection et Réparation
—DES—
Fourrures.
Une visite est sollicitée.

Simard & Godbout
MEUBLIERS
252-254 RUE CASCADES
ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choisi de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Diner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.....
L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 PAR CENT de réduction, plus POUR CENT pour du comptant.

OSANAPÉS, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBORDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.
Meubles sur commande à court délai.
Réparations faites avec soin

CHAUSSURES
JOS. MORIN,
No 183
Rue Cascades, Bloc Martel, St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.
Valises, Sacs de Voyage, etc.,
En Gros et en Détail.
Venez et vous serez bien servis.

MIEL
Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

Cartes d'Affaires.

A. BOURGault,
AVOCAT
11 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE.

BLANCHETTE & BEAUREGARD
AVOCATS,
167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & PAZINET,
NOTAIRES
18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

BERNIER & MORIN,
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure, 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

ASSURANCE SUR LA VIE
"LA CANADIENNE"
Représentant pour St-Hyacinthe et le District
U. LEVEQUE,
Ass.-Surintendant,
No 8 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Assurance Sun Life
Bureau principal : Montréal.
Magloire Laurence,
AGENT GÉNÉRAL,
87 Rue Mondor, ST-HYACINTHE, Que.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR DE PIANOS Prix : \$1.50
Adresse : Hotel Ottawa. Tel. 46.

J. Geo. Arcand
TABACONISTE

En Gros et en Détail
147 & 149
RUE CASCADES,
Porte voisine de Pagnuelo & Frère
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT COMPLET DE
Pipes,
Tabacs,
Cigares,
Cigarettes.

Tabac Canadien,



EN FEUILLES,
UNE SPECIALITE.

CHOIX CONSIDÉRABLE DE
POTS A TABACS,
PORTES-CIGARES
et autres articles
POUR
Cadeaux de Fêtes
A 1-6-

L. P. MORIN
MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIES
Moulures, Plinthes, etc
-AUSSI-
BOIS DE SGIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut
Bois de charpente, et Bardeaux,
Blanchissage, Embouvetage,
Sciage.
Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie.
Coin des rues St-Joseph et St-Antoine.
ST HYACINTHE

En Ville

Cour Supérieure

Durant le terme d'avril, la cause de L'Heureux contre le Soleil a été appelée et l'enquête a eu lieu.

Police

Les habits pour nos hommes de police seront faits par MM. M. O. David & Cie. Leur soumission a été acceptée par le comité du Conseil.

La lumière

Après deux soirs d'absence, la lumière électrique a brillé de nouveau, lundi soir. La débacle avait inondé les usines de la compagnie, au Rapide plat. Le mal est réparé. L'eau baisse rapidement.

Au Cap Nome

M. Origène Jacques partait lundi, pour le Yukon, Dawson, et en définitive pour s'établir au Cap Nome. Il est parti avec l'intention de faire le commerce, pour arriver à la fortune que nous lui souhaitons de tout cœur.

Retraite

Lundi soir, commençait à Notre-Dame, une grande retraite de la paroisse prêchée par le Rév. Père Rondot, pour faciliter l'accomplissement du devoir pascal. Les exercices ont été suivis avec un empressement extraordinaire.

Sucres

Le temps était superbe dimanche et beaucoup de gens se rendirent aux diverses cabanes à sucre qui avoisinent St-Hyacinthe. Le soir il faisait un froid de plusieurs degrés dont beaucoup de personnes pourraient avoir à se plaindre plus tard.

Imprudences

Un jeune garçon de M. J. P. Maranda, boulanger, âgé de 11 ans, embarqué sur un cheval, sans bride ni selle, samedi soir, s'est fait lancer sur le pavé par sa monture épeurée, avec plusieurs contusions à la figure, fort heureusement sans gravité.

Amélioration

M. L. A. Breton est à faire construire une galerie à la façade de sa maison, sur la place du marché. Il avait demandé il y a quelque temps cette permission au Conseil de Ville. Cette galerie sera comme la continuation de celle de M. Gédéon Beaupré, son voisin.

Obituaire

A Champlain, s'éteignait après une longue carrière bien remplie, Dame Mélanie Guillet, veuve de M. A. J. Martineau, à l'âge avancé de 98 ans. Elle fut baptisée le 9 avril 1802, et elle était inhumée le 9 avril 1900. Elle était l'aïeule maternelle de Chas Ed Gagnon, Ecr, avocat de St-Hyacinthe.

Au violon

Henri Pagé, français, chevalier d'industrie, fut appréhendé samedi dernier, par notre police, pour obtention d'argent sous faux prétexte. Dans son cachot l'ennui le retrouve bientôt. Il offrit de remettre l'argent faussement obtenue, pour sa liberté, ce qui fut accepté.

Il est reparti pour aller exercer son industrie ailleurs.

Patente

M. Louis Côté vient d'obtenir une patente, No 646,415, de Washington, Etats-Unis, sur sa machine à tailler les patrons à laquelle il travaille depuis quelques années. C'est une machine précieuse en ce qu'elle permet de tailler de proportions exactes, tous les points d'une sorte de chaussures, sur un seul patron de n'importe quel point. Elle est destinée à un grand succès. Elle sera fabriquée à St-Hyacinthe par M. C. A. Hamel

En voyage

M. H. T. Chalifoux, industriel de cette ville, de la maison O. Chalifoux & fils, se prépare à faire un voyage en Europe, avec M. Arthur Roy, commerçant de St-Pie. Ces Messieurs ont l'intention de partir le 3 mai prochain, par La Bretagne, de la ligne française.

Nous leur souhaitons un bon et heureux voyage.

Lettres patentes

La Gazette Officielle d'Ottawa publie un avis de demande de lettres patentes sous le nom de A. A. Ayer & Cie, pour faire le commerce de gros du beurre et fromage, etc. Les pétitionnaires sont A. A. Ayer, J. McKergon, A. Ayer, J. H. Scott, C. A. Whitham, E. J. Clarke, C. T. Pickett, de Montréal, et W. W. Pickett, de St-Hyacinthe

Accident

M. Louis Gosselin, maçon, samedi matin était occupé à remiser ses voitures d'hiver lorsqu'une planche cassa sous ses pieds et il tomba sur la tête de 15 pds de haut environ, s'infligeant de graves blessures à la tête, à la figure et aux reins, il fut transporté chez lui sans connaissance.

MM. les Dr Ostiguy lui ont prodigué leurs soins. Il reprit sa connaissance dans l'après-midi, et les médecins sont assurés de son prompt rétablissement.

Débacle

Samedi la glace du rapide et de la rivière en bas de la ville, s'est mise en mouvement et le soir tout était clair jusqu'au Rapide Plat.

L'inondation n'est plus à craindre et l'eau baisse très vite.

Vendredi soir, quelques résidents du bord de la rivière ont déménagé leurs effets dans la crainte de la crue des eaux, mais samedi ils réinstallèrent leurs logements.

La glace, en haut de la chaussée, n'inspire plus de craintes, elle sera très affaiblie lorsqu'elle partira.

Alarme

Dimanche matin, le feu prenait dans le plancher du grenier, chez M. Clément Benoit, boucher de La Providence. Fort heureusement on réussit à l'éteindre avant qu'il eût fait des dégâts.

A cette occasion, les pompiers volontaires de La Providence ont mouillé leurs boyaux pour la première fois. Dès le premier appel, ils sont accourus, ont traîné le dévidoir à la plus proche borne-fontaine, ont ajusté leur boyaux et lâché l'eau qui a bien et promptement fonctionné. Heureusement il n'y eut pas besoin de lancer l'eau sur le feu.

La pratique a été parfaite et les pompiers volontaires ont bien fait les choses.

U. C. R.

M. White, le vice-président de la nouvelle organisation du U. C. R., était à St-Hyacinthe, mercredi, avec le surintendant général pour faire l'inspection de toute cette partie de la ligne.

—L'eau commence à être dangereuse sur la ligne dans St-Robert et le Pot-au-Beurre, où durant l'hiver, les convois sont si facilement enterrés dans la neige.

—Le Dr W. Seward Webb, président du bureau de direction du chemin de fer Rutland et P. W. Clement, président de la même ligne, ont, d'après le "New-York Sun," converti plusieurs millions de capitaux à la formation d'une nouvelle ligne pour le transport du fret depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'à Chicago et d'après les contrats déjà signés, ces deux capitalistes et leurs associés continuent à dépenser de fortes sommes pour l'extension du chemin de fer Rutland depuis Boston et Québec jusqu'à Chicago.

Emigrants

Le convoi du U. C. R., arrivant à St-Hyacinthe, mercredi matin, emportait plusieurs familles de St-Robert, qui s'en vont aux Etats-Unis. Le besoin de changer de place, voilà tout.

—Le même train transportait à St-Grégoire une forte équipe d'ouvriers, qui vont travailler pour le terrassement de la jonction du U. C. R. au Rutland.

Erreur

L'Etoile, de Lowell, du 9 avril, rapporte des nouvelles d'une terrible inondation à St-Hyacinthe. Pas moins de 50 maisons inondées. Des déménagements en chaloupes qui ont remplacé les voitures.

Où donc L'Etoile a-t-elle prise ces informations erronées? Il y a eu inondation sur un arpent de terre. Deux familles ont déménagées, et samedi soir tout le monde avait repris son gîte.

Corniche

Les ouvriers sont à poser la corniche de la superbe bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, au coin de la rue St-Denis. Elle n'est pas comme le commun des corniches, en bois ou en tôle; elle est en métal plus rare et partant d'un plus haut prix. Elle est en cope. Evidemment, comme nous l'avons déjà dit, cette bâtisse sera une des plus belles, et son ameublement sera supérieur à tout ce que nous avons vu.

Buel

M. le professeur Buel donnera, mardi, dans la salle de l'Hôpital, une représentation de vues magnifiques, de divers sujets, au profit des œuvres de charité paroissiales.

M. le Professeur a déjà, à diverses époques, visité notre ville avec ses nombreuses vues des principaux points de notre pays, de la vieille Europe, de Rome, et des places les plus renommées.

M. le Professeur a, de plus cette année, des vues authentiques de la guerre Sud-Africaine, Prétoria, Johannesburg, Ladysmith, Kimberly, Mafeking, etc.

Admission 25 cts. Siège Réservé 35 cts. Enfants 10 cts. Voir les Programmes.

Marché

Rien de bien extraordinaire au marché samedi. Les mauvais chemins ont empêché les cultivateurs de venir. Nous avons eu un pauvre marché.

Les bouchers se proposent de nous déceurer samedi, demain.

Le sirop et le sucre n'étaient pas en abondance, il s'en faut de beaucoup. Il n'y a pas encore eu une bonne coulée d'eau d'érable, malgré que le temps ait été très propice.

Bon nombre de propriétaires de sucreries craignent que les érables, privées de leurs feuilles par les chenilles, n'aient pu emmagasiner assez d'oxigène pour conserver leur existence et ils ont bien peur de perdre leurs sucreries complètement.

Chronique de la semaine

Un tailleur de chez MM. M. O. David est parti pour Troy, N.-Y., jeudi, M. A. Cadioux va résider à Troy.

—Le pont de Société a été loué à M. Jos. Gaudette pour un an.

—A en croire le correspondant de la Patrie le trottoir du viaduc, le 5 du courant était enterré sous la terre éboulée du talus. La vérité est que le trottoir est aussi beau là que partout ailleurs. Les écoliers y passent trois fois par jour. C'est étonnant.

—Le trottoir en granolite fait sur le côté Est du marché semble avoir souffert près de la rue St-Antoine où il est crevasé. Près de la rue Cascade il est très bien conservé. Quelle en serait la cause?

Circuit

M. le juge Tellier est allé siéger au terme de la Cour de Circuit, à Marieville, cette semaine.

Personnel

M. Dobler, assistant-gérant de la fabrique de laines, est parti pour New-York, ces jours-ci, pour une courte vacance de Pâques.

Echecs

On croit que les amateurs du cercle St-Denis, Montréal, viendront lundi, jouer une partie avec les amateurs de la Philharmonique.

Peinture

M. Eugène Désautels vient d'entreprendre les décorations intérieures de l'église de St-Thomas d'Aquin.

Fortes pression

M. Ferdinand Daigle s'est fait fortement presser une main à Sorel pendant qu'il accouplait des chars, mardi.

Trouvé

Jeudi, le 5 avril, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

On pourra le réclamer en s'adressant à ce bureau.

Domages

Les dommages que la fonte des neiges occasionnent actuellement sont localisés sur la ligne des Comtés-Unis, dans la paroisse St-Damase, près du rang Argenteuil. Un ruisseau grossi a miné le terrassement de la ligne pour faire craindre pour la sûreté des convois. Vendredi matin une équipe d'ouvriers est parti pour réparer la brèche, et dès samedi, les trains parent circuler.

Pour Trois-Rivières

Nous apprenons que M. J. A. Langelier, comptable chez MM. A. Blondin & Cie, ouvrira au commencement de mai un établissement de plombier en toutes les branches, avec M. Arthur Martel, ouvrier très compétent, dans la vieille cité du St-Laurent, à Trois-Rivières.

Comme il n'existe pas de semblable établissement, tout spécial, dans cette localité, nous pouvons espérer que ces messieurs y feront d'excellentes affaires.

Paques

Dimanche, l'Eglise célébrera la grande fête de Pâques une des plus grandes fêtes de l'année. Les solennités seront de première classe. Il y aura messe en musique à la Cathédrale et à Notre-Dame. Les deux chœurs de chant sont à s'exercer pour l'occasion.

A la Cathédrale, on chantera la messe de Noël de Fauconnier. MM. Richard, Bernard, Leduc, Morin et Ringuette chanteront les solos. Les élèves des Frères du Sacré-Cœur chanteront le soprano et l'alto.

Au Séminaire, on chantera la messe du second ton harmonisé.

A Notre-Dame, la messe Brève de Riga sera rendue par les Dames et Messieurs du chœur de chant.

Nouvelles industries

Dame rumeur veut que le fils de notre concitoyen, Robert Deschênes, greffier de la cité, M. J. A. R. Deschênes établisse dans quelques jours une nouvelle industrie, la fabrication des cigares, à St-Hyacinthe, conjointement avec un ancien fabricant de Montréal.

Elle parle également du passage en cette ville d'un fabricant de gin, un Hollandais, qui fut frappé des avantages exceptionnels qu'offre St-Hyacinthe pour la fabrication de cette marchandise qui va de pair avec l'engrais du bétail. Les raccordements de chemin de fer, la qualité de l'eau, le bon marché des terrains, l'ont presque décidé à tenter l'entreprise. Rien de définitivement décidé encore.

Nous applaudissons à ces nouvelles.

Notre Province

Nous accusons réception, avec beaucoup de plaisir, d'une carte géographique de la province de Québec, à l'usage des écoles et pour distribution gratuite dans toutes les écoles de la province, pour l'enseignement élémentaire.

C'est une très grande carte de 4 x 6 pieds.

Nos meilleurs remerciements.

Industrie

Ces jours derniers les voitures des chemins de fer étaient occupées à transporter de la fabrique de laines, le Tricot, une série de boîtes de marchandises à destination de Dawson City, au Klondike sur le Yukon. Depuis quelques semaines la fabrique était occupée à remplir une commande importante à destination de ce lointain pays canadien. The Alaska Order comprend 40 caisses de marchandises toutes faites au Tricot où on travaille jour et nuit.

A l'Hotel de Ville

Jeudi, le 19 avril, "Le Maître de Forges", grand drame si émouvant et si bien fait, quinze personnages importants figurent dans ce drame.

MM. Léon Meyerre et Gus. Richer, auront le concours des plus beaux talents de la ville. Parmi ces amateurs il en est qui, par leur début ici, vont être reconnus véritables artistes.

Sièges réservés, 50 cts.

Le plan de la salle est déposé chez E. H. Richer & Fils, où on peut se procurer des billets.

Très bien

Nous avons toute raison de croire qu'un mouvement est en marche pour rendre la rue St-Denis commode et propre d'une façon permanente.

Il paraîtrait que les propriétaires s'aboucheront avec le conseil de ville pour faire un pavage permanent en asphalte et des trottoirs en pierre, dès ce printemps. Ces propriétaires sont MM. E. B. Duford, Gédéon Beaupré, la Banque des Cantons de l'Est et Blanchet et Connell. Il n'est pas douteux que ces hommes de progrès sauront s'entendre pour faire de cette rue un modèle sous tous rapports.

Les piétons en nombre infini utilisent cette rue journellement et les voitures sont en bien moindre nombre.

Nous applaudissons vivement à cette excellente idée.

Nous espérons que le Conseil de Ville ne se fera pas prier pour faire de cette rue centrale, un modèle du genre.

Quilles

Mercredi soir, il y avait tournoi en cette ville, tournoi de quilles, entre les clubs juniors des Cercles Philharmonique et Montcalm, sur les tables du Montcalm.

Voici le résultat de la joute :

PHILHARMONIQUE				
Bédard	166	160	150	476
Flibotte	202	136	171	509
Morel	185	106	144	435
Boivin	163	171	143	477
Daoust	156	185	137	478
Cadorette	149	128	179	456
				2,831

MONTCALM				
Gladu	184	179	154	517
Auger	165	139	245	549
Allard	177	235	160	573
Majeur	187	146	193	526
Beaunoyer	143	147	146	436
Frederic	153	151	205	507
				3,108
				2,831
				277

La seconde joute aura probablement lieu sur les tables de la Philharmonique.

Bicycles

Bicycles à vendre depuis \$15 en montant.

A MARCOUX,
j. a. c. St-Hyacinthe.

Triste accident

Vendredi soir, M. Eusèbe Champigny, vieil employé à la fabrique de laines, et âgé de 50 ans, s'est fait prendre la main gauche dans un jeu de cartes qu'il était à nettoyer; le mouvement de la carte attira la main et le bras qui furent dépeuillés de chair; les nerfs et les veines furent brisés, fort heureusement la rupture d'une traverse fit arrêter la carte car le bras aurait été arraché.

MM. les Drs Emile et P. Ostiguy le firent transporter à l'hôpital. Son état sans être menaçant est cependant très souffrant. On espère le sauver de l'amputation.

La Providence

Voici les divers comités organisés pour la régie interne des affaires du village:

Feu.—Louis Provost, président; MM. Frs Fecteau et U. Jeannotte.

Chemins.—Frs Fecteau, président; MM. A. Lusignan et Ls Provost.

Police et Santé.—Firmin Martel, président; MM. J. B. St-Pierre et A. Lusignan.

Finances.—J. B. St-Pierre, président; MM. U. Jeannotte et F. Martel.

Le comité du feu est à s'organiser. L'alarme de Dimanche matin est bien de nature à précipiter cette organisation.

Les étalages

A l'approche de la grande fête du printemps, à l'ouverture de la belle saison la nature a des charmes qui captivent tous nos sens et nous remplissent d'un renouveau de vie et d'espérance.

Le chant du rossignol, le roucoulement des moineaux qui travaillent à reconstruire leurs nids, les appels de la grive, l'herbe qui reverdit, enfin tout nous frappe, nous réjouit et nous transforme. Les lugubres et solennelles cérémonies de l'Eglise nous préparent à la résurrection.

La saison du jeûne et de l'abstinence touche à sa fin et avec quel empressement les pourvoyeurs prévoyants étalent leurs douceurs les plus propres à nous décarêmer. Les vitrines débordent d'articles de consommation les plus nouveaux et qui sont disposés avec art pour nous tenter.

Le marché lui-même est à refaire sa toilette pour son jour de fête par excellence.

Les érables, elles aussi, subissent les effets de la saison. On a fait bien des conjectures sur leur compte, les raisons qui les ont empêché de couler, on a tout trouvé, excepté la bonne raison. L'heure n'était pas arrivée. Le decours de la lune de mars, voilà, pour cette sève lunatique, l'heure de nous préparer la trempette et la tire. Aussi depuis le commencement de la semaine, tous ceux qui sont allés aux bois, nous rapportent un changement radical. Les érables coulent abondamment.

\$15, \$20, \$25

Pour être vendus immédiatement, 3 Pianos de seconde main, 6 octaves; \$15, \$20 et \$25.

S'adresser à LA TRIBUNE.

Pierreville, 11. — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ici, à une heure. La population a eu quelques minutes d'effroi.

.

Prétoria, 10. — On rapporte ici que le colonel Baden-Powell, le commandant anglais à Mafeking, est mort.

.

Conseil de Ville

6 Avril, 1900.

PRÉSENTS: Son Honneur le Maire E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclou, Jos. Morin, O. Brodeur, Jos. Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux, F. Authier, F. Gervais, et J. B. Blanchette.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail de la pompe Holley montre 5,262,648 gallons d'eau pompés durant la semaine, avec 18,222 lbs de charbon.

Lue une lettre de M. B. Lalime, auditeur, informant que par cause de maladie il ne peut continuer l'examen des livres de la corporation.

M. E. R. Blanchard est nommé pour le remplacer.

Lue une requête de M. A. R. McIntyre demandant permis de transporter sa boutique de la rue Mondor à la rue Concorde, par les rues de la ville. Accordé, mais le comité des chemins s'occupera de surveiller ce transport.

M. McIntyre enlève sa boutique de forge de la rue Mondor, pour permettre à M. C. A. Hamel de construire sa fabrique de machineries dont LA TRIBUNE a parlé il y a quelque temps.

Le rapport sur l'inspection du lait, par M. le Dr Tellier, est très satisfaisant, les 27 fournisseurs ont tous du bon lait comme suit:

	gallons	gras
E. Clapin.....	50,	4.30 p.c.
A. Dumaine.....	20,	4.30 "
A. Chenette.....	20,	4.20 "
O. Gamache.....	15,	4.20 "
C. St-Onge.....	10,	4.20 "
E. Lussier.....	40,	4.10 "
L. Carrière.....	25,	4.10 "
B. Labonté.....	25,	4.10 "
A. Cadieux.....	60,	4. "
J. B. Lemieux....	60,	4. "
B. Benoit.....	50,	4. "
F. X. Blanchard..	45,	4. "
L. Marchessault..	40,	4. "
J. Mathieu.....	30,	4. "
L. Plamondon....	25,	4. "
F. Larivière.....	16,	4. "
D. Desrosiers....	15,	4. "
J. Roberge.....	12,	4. "
J. B. Laplante...	35,	3.90 "
A. Girouard.....	30,	3.90 "
D. Chagnon.....	10,	3.90 "
P. Desmarais....	10,	3.90 "
X. Blain.....	8,	3.90 "
F. Laplante.....	45,	3.80 "
L. Lemoine.....	20,	3.80 "
U. Lachapelle...	15,	3.80 "

L'Inspecteur informe le Conseil qu'il a confisqué, le 31 mars, 7 quartiers de veau, comme impropre à la consommation.

M. S. Joulain demande une licence pour vendre des médecines patentées sur le marché. Le Conseil n'est guère disposé à accorder cette demande, le comité des marchés s'occupera de la chose, et chargera \$5 par samedi, durant bon plaisir.

Les soumissions pour habits pour la police, avec échantillons, sont référées au Conseil en comité, après la séance.

Lue une offre de Dudswell, de pierre à trottoir, de 3 à 5 pds, pour 80 cts la verge. Référée au comité des chemins.

Lu un protêt de M. J. A. Cadotte pour dommages causés par le canal de la rue. Référé au comité du Conseil.

Les divers comptes sont lus et approuvés.

Vient ensuite le vote du Budget municipal pour 1900.

Les comptes de 1899 ont été examinés en comité et chaque comité a fait construire une échelle d'appropriation pour l'année.

Les recettes générales se rendront probablement à \$54,100.

Le comité des Finances qui a des charges fixes à rencontrer, des salaires, intérêts, etc., demande \$18,208.95

L'Aqueduc qui est le comité le plus dispendieux, demande \$17,687.16

Le comité des chemins vient après, et il demande la modique somme de \$6,825, guère plus de \$130 par semaine. Voici comment le comité se propose de dépenser ce montant: Trottoirs \$3,600, macadam, \$1,000, pierre à trottoir \$800, le dernier paiement du concasseur \$575, canaux \$500, entretien \$600, pierre à traverse \$400. Le comité se propose de continuer le trottoir en granolite autour du marché et dépenser \$750. Et de faire une expérience de trottoir en goudron pour \$300. Quelques autres légères dépenses absorberont le montant demandé.

Le comité de police demande \$3,100, celui du feu \$2,050, pour l'éclairage on demande \$2,850. Reste à savoir comment le Conseil la dépensera soit en faisant sa lumière ou en la louant. C'est une question délicate qu'il ne faut pas trop toucher de peur de se brûler les doigts. Elle est à l'étude.

Les Parcs coûteront \$550. A ce propos, l'harmonie a été quelque peu atteinte par une remarque allant à dire que le Conseil ou le comité des parcs demandera de la musique pour un montant équivalent, ce qui sera voté.

Le comité d'Hygiène, le moins dispendieux, mais qu'un souffle pestilentiel peut grossir bien vite, demande \$425.

Chaque président de comité à tour de rôle exposait ses besoins et ses projets qui étaient accordés sans désespérer et avec la plus belle unanimité. Ce qui porte les dépenses projetées à près de \$53,000 laissant une marge pour un léger surplus.

Avant de clôturer la séance, M. le Maire suggère d'appeler le Parc devant l'Aqueduc, "Parc Côté," en souvenir du passage de M. Ls Côté au fauteuil de la mairie.

Cette suggestion est unanimement approuvée et entrée aux délibérations.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 20 avril, à 7.30 hrs du soir.

Il y eut ensuite réunion du comité du Conseil.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

ROXTON-FALLS. — Nous aurons une grande soirée, lundi, le 15 courant, sous le patronage de notre curé, le Révd M. Leduc. La Chaudière Bretonne et les Mensonges de la Marquise, avec musique, déclamations, chant, duos comiques, etc, etc.

ST-GRÉGOIRE.—Pendant 3 jours, nous avons eu la bonne fortune d'avoir au milieu de nous le Révd M. Marcovelle, ancien curé de Ste-Sabine, qui est venu assister son confrère, le Révd J. Z. Vincent, à faire faire la communion pascale aux paroissiens de St-Grégoire.

Pendant ce court espace de temps ce Révd Monsieur nous a tenu sous le charme de sa parole, et un grand nombre ont écouté ses bienveillants conseils et se sont approchés de la Sainte Table, pour remplir leurs devoirs de chrétiens.

FARNHAM.—Jos Page, gérant du club de Base-Ball, quand il eut appris que les Mascottes étaient favorables à l'admission de Farnham dans la ligue, déclara qu'il allait immédiatement retenir les services de plusieurs bons joueurs.

Deux seulement des joueurs de Farnham figureront, cette saison, sur l'équipe, Smith et Langlois.

Cotton, l'un des pitchers du club de Base-Ball professionnel Mont-

réal, pendant la saison 1897, figurera sur l'équipe.

Jos Page a visité le terrain de Base-Ball, de Farnham, en compagnie du locataire, M. Joseph Lareau et lui a indiqué toutes les améliorations à faire.

M. Lareau veut mettre le terrain de Farnham sur un pied d'égalité avec tous les autres de la ligue.

ST-AIMÉ.—Madame Vve Antoine Léveillé, née Angélique Desrosiers, a commencé son nouveau siècle, le 3 avril courant. Elle a eu 100 ans ce jour-là; elle est bien portante et jouit de toutes ses facultés mentales.

—La glace est encore ferme, au village; les embarcations de chaque côté de la rivière se font en canot. On ne peut traverser qu'à pied.

—Le 9 avril s'est fait la revision des listes électorales, par le conseil de St-Marcel, dans l'avant-midi, et celui de St-Aimé, dans l'après-midi.

Le tout s'est passé paisiblement, mais les prétentions des requérants ont été chaudement discutées entre L. P. P. Cardin, Ecr, Notaire de Montréal, le représentant du comté au local, et le Notaire A. Durocher, de St-Aimé, qui représentait les intérêts du parti conservateur.

STE-HELENE. — A l'approche de la semaine sainte nous avons cru devoir nous recueillir et laisser passer inaperçu les nouvelles du jour. D'ailleurs, les grands journaux, par devoir, nous remplacent si avantageusement. Au reste, incertain que nous sommes d'intéresser le lecteur et ne voulant pas abuser de la bienveillante hospitalité de l'Editeur, un peu de repos devait selon nous bénéficier à tout le monde.

Et si nous écrivons quelques lignes en ce saint jour, ce sera pour rester dans la note religieuse afin de ne point trop distraire les salutaires pensées de ceux qui méditent les grands mystères rappelant la belle et dernière Cène où le Sauveur institua le sacrement d'amour, puis, la douloureuse passion aboutissant au crucifiement de Jésus-Christ au calvaire de Gethsémanie, et, enfin, la glorieuse résurrection du Christ donnant aux hommes son éternel amour de paix et de justice.

Mais, qu'on nous permette d'insérer ici un joyau de Lacordaire. L'incomparable orateur sacré après avoir évoqué une pensée triste, dit:

"Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur... Je me trompe, messieurs, reprend-il aussitôt; il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie; qui, chaque jour, renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est visité dans son berceau par des bergers et par des rois lui apportant à l'envi et l'or et l'encens et la myrrhe.

Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage; sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le déta-

chent, chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indigne ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe, par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations.

Il y a un homme enfin, et le seul qui ait fondé son amour sur la terre, et cet homme c'est vous, ô Jésus! vous qui avez voulu me baptiser, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul en ce moment, ouvre mes entrailles, et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas."

C'est en fouillant dans l'amas de trésors précieux de notre bibliothèque paroissiale que ces lignes sont tombées sous nos yeux, et, on dira encore que ces livres sont ennuyeux et sans prix!

Dieu, quelle pitié et que ces petites gens auraient besoin de bien ressusciter.

A la semaine prochaine les affaires et nouvelles mondaines.

GUSTAVE.

Ottawa, 11. — Une dépêche privée reçue ce matin, de Victoria, annonce que la législature de la Colombie Anglaise a été dissoute hier soir, par le lieutenant-gouverneur McInnis, à la demande du premier ministre Joe Martin. Les élections générales auront lieu le 9 juin et la législature se réunira le 5 juillet.

Vols de Joliette.—Le chef de la sûreté, M. Carpenter, de Montréal, a fait samedi après-midi, une importante capture.

Depuis longtemps, il recherchait l'auteur des différents vols commis à la gare de Joliette. Samedi, vers 1 heure, il remarqua un individu qui sembloit éviter la rencontre de la police. Voilà mon homme se dit-il. Il faisait allusion à Evangéliste Joly, soupçonné d'être le hardi cambrioleur qui a opéré à la gare de Joliette, ces dernières années. L'arrestation de Joly fut faite sur le champ.

Voici en quelques mots l'histoire des vols dont aura à répondre le prévenu:

En 1896, une somme de \$6,000 disparaissait de la gare. Un an après, une autre somme de \$3,500 était également volée.

Toutes les recherches faites dans le but de découvrir les hardis cambrioleurs restèrent sans résultat. L'affaire allait être classée, quand le 14 août 1899, un troisième vol avait lieu. Cette fois, le montant atteignait le joli chiffre de \$7,000. Pas plus de trace des voleurs que sur la main.

Depuis, une autre tentative de vol a eu lieu en décembre dernier. Après les plus actives recherches, on a soupçonné Evangéliste Joly.

Quand il a été arrêté, ce dernier avait un pistolet à cinq coups du calibre 32.

Cape Town, 10.— Il est annoncé par un homme qui vient d'arriver de Bloemfontein, que la ligne des communications anglaises entre la capitale de l'Etat Libre, et Norval's Pont, colonie du Cap, est en parfaite sûreté.

Quinze mille hommes occupent tous les kopje entre ces deux places et y sont parfaitement retranchés.

.

CANADA

Le Richelieu. — On dit que le Richelieu est libre de glaces sur une bonne partie de son parcours.

Batiscan. — Le fleuve est libre de glace ici, mais l'eau monte graduellement; on craint l'inondation, si la glace reste encore ferme en bas.

Pointe Gatineau. — Au sein de notre paisible village, Mme George St-Jean a donné le jour à son 22e enfant. Chose assez rare, M. St-Jean n'a que 40 ans, et Mme St-Jean, 35 ans. L'enfant a reçu au baptême le nom de Prétoria.

Montréal. — Un mariage comme il s'en contracte très rarement, a été célébré à Ste-Brigide, ces jours derniers. Le marié, père de douze enfants, a épousé une veuve qui était elle-même mère de onze enfants. Le plus vieux des enfants, des deux côtés, n'a que 15 ans.

Voilà au moins des gens courageux.

Ham-Nord. — Vendredi, Mme O. Lahaie donnait naissance à trois filles, ayant toutes trois bonne envie de vivre. Ce n'est pas le premier cadeau de cette espèce que Mme Lahaie fait à son mari; l'année dernière elle le rendait père de deux jumeaux, et l'année précédente de deux jumeaux encore, ce qui fait sept enfants dans l'espace de trois ans.

Bravo à la vaillante canadienne!

Requiescat. — Lundi matin, l'élite de la population de Montréal, assistait, à l'Eglise St-Jacques, aux funérailles de Mme Gustave A. Drolet, décédée il y a quelques jours dans la cinquante-deuxième année de son âge.

Le deuil était conduit par M. le chevalier G. A. Drolet, ses trois fils et son gendre.

Madame Drolet était la fille de feu M. Massue, en son vivant, seigneur de St-Aimé.

Winnipeg. — Encore une idéale journée pour les cultivateurs. L'ensemencement des terres, grâce à cette clémente température, devient général. Il y a eu si peu de neige que la terre est prête bien avant la saison ordinaire. Les chemins sont en bon état. Le thermomètre marque 80 degrés au-dessus de zéro, à l'ombre.

— Il y a eu, la semaine dernière, réunion de l'Advisory Board à Winnipeg. Les rapports des examinateurs des écoles normales ont été reçus et des diplômes ont été accordés à bon nombre d'instituteurs et d'institutrices.

Voici qui intéressera particulièrement la population française: diplômes accordés à MM. J. F. Létourneau, Jacques Girardin, Ls. Favret, E. P. de la Forest, Moïse Hogue et Ls. Worms, à Melles N. Bessette, Marie-Annie Magnan, Joséphine St-Mars, Alice Kéroack, Marie-Anne Laurendeau, Alphonse Sampson.

Le tir. — Il y a deux ans Hayhurst, le fameux tireur, d'Hamilton, gagnait le prix de la Reine, à Bisley. Il avait défait les plus habiles tireurs de tout l'empire britannique. Aujourd'hui Havey D. Bates, un jeune canadien de Ridgetown, Ontario, vient de grandir la gloire du Canada, en gagnant le Grand Handicap d'Amérique, sur les 211 plus adroits tireurs d'Amérique.

Ce jeune tireur, à peine âgé de 25 ans, a conquis la gloire à son premier coup d'essai. C'est le champion d'Amérique. Ce qui ajoute plus de lustre à sa victoire, c'est qu'il ne la doit pas à un pur hasard.

Pour l'emporter sur J. R. Malone, de Baltimore, son plus dangereux rival, il lui a fallu tirer sans manquer 59 pigeons, soit un de plus que ne l'a jamais fait l'invincible Tom Marshall. Dépasser Marshall n'est pas un mince succès. Deux fois Marshall a gagné le prix que vient de s'approprier le jeune Canadien. Dans les quatre concours auxquels il a pris part, Marshall, placé cette fois à l'extrême limite, soit à 31 verges, a tué 130 pigeons sur un possible de 133. C'est un tour d'adresse prodigieux.

St Jacques l'Achigan. — Cette paroisse vient d'être cruellement éprouvée.

Un incendie a complètement détruit le couvent, dont la bénédiction avait été faite il y a trois semaines, par Mgr Bruchési.

Le feu s'est déclaré vers six hrs et demie, au 4ème étage, et s'est propagé avec une effroyable rapidité dans toutes les parties de l'édifice. L'origine du feu est inconnue. On croit qu'il a été causé par une fuite de gaz. La destruction de ce couvent est d'autant plus regrettable que l'on considérait le nouvel édifice comme un ornement pour la paroisse.

Personne n'a péri. On estime les pertes à \$45,000. Les assurances sont de \$22,000 environ.

Une femme étranglée

Montréal, 6. — Ce qui est peut-être un meurtre très mystérieux, a été découvert, hier soir, par le lieutenant Préfontaine, du poste de police No 8, rue Ontario.

C'est dans une famille ouvrière que le démon de l'ivrognerie et de la jalousie peut-être est venu chercher sa victime.

Il s'agit ni plus ni moins d'un mari jaloux et ivrogne qui aurait étranglé sa femme, sans la moindre raison, ses soupçons étant erronés. La victime était reconnue par tout le monde pour une femme pieuse, vertueuse et contre laquelle aucun soupçon ne pouvait être soulevé.

Le crime a eu lieu dans une maison de la rue Visitation, portant les Nos 332 et 334, située à deux pas de la rue Ontario et à une centaine de verges de la station de police No 3.

Le meurtrier se nomme Avila Bourassa, âgé de 37 ans, et est menuisier. La victime est sa femme, née Sarah Christin, âgée de 43 ans.

Bourassa occupait le troisième étage de la maison où il demeurait seul avec sa femme, n'ayant pas d'enfants.

Il était marié depuis une quinzaine d'années et semblait vivre en bons termes avec son épouse.

On alla avertir le Dr Laroche qui connaissait le meurtrier depuis une douzaine d'années. Il sait que Bourassa buvait et avait été interpellé, pour cela, à l'asile de la Longue Pointe, il y a trois ans.

Bourassa n'était pas resté longtemps à l'asile St-Jean de Dieu, il en était sorti après quatre mois.

C'est le Dr Laroche qui dans le temps a signée les documents nécessaires pour le faire rentrer à l'asile.

Depuis ce temps, Bourassa n'a jamais donné de signes apparents de folie, mais il était retombé dans ses mauvaises habitudes de l'ivrognerie, et, lorsqu'il avait trop bu, il était excessivement violent.

CONFESSION DU MEURTRIER

" Mercredi matin, je me suis levé de bonne heure et je suis allé à la messe. Je me suis rendu ensuite chez mon beau-père, M. Christin. Ce dernier a voulu me garder à dîner et j'ai refusé.

" Je suis parti vers 11 1/2 heures et

j'ai dîné chez moi à midi. Après le repas, ma femme et moi nous nous sommes mis au lit. Vers 1 1/2 h., je me suis réveillé en sursaut et je constatai que ma femme dormait profondément. L'envie de la tuer me vint soudainement. J'étais sous l'influence de la boisson, et quand je bois je deviens jaloux. Pourtant j'avais la meilleure femme du monde. Au moment de commettre mon crime, je n'avais pour ainsi dire pas conscience de ce que je faisais.

" J'empoignai nerveusement ma femme à la gorge et je serrai de toutes mes forces. La malheureuse râla sous mon étreinte. Impitoyable, je serrai toujours. Elle lutta contre la mort pendant un quart d'heure environ.

" Une fois que je fus certain qu'elle ne respirait plus, je desserrai mes doigts qui étaient maculés de sang. J'allai ensuite au buffet me verser un verre pour me remettre de mes émotions.

" Pendant la nuit qui suivit le crime, j'allumai des cierges bénis dans la chambre funèbre, je plaçai des palmes sur le lit et je récitai des prières pour le repos de l'âme de celle qui avait été la compagne de mes jours.

" Le lendemain je fis ma cuisine et pris plusieurs libations. Enfin vers six heures du soir, je crus devoir avertir ma sœur, Mme Corbeil de la mort de ma femme."

Le coroner McMahon a tenu une enquête à la morgue, vendredi.

Les jurés ont rendu le verdict suivant :

" Que cette femme, Clara Christin, est morte le 4 avril 1900, étranglée par Avila Bourassa, son mari."

Le coroner a ensuite demandé à l'accusé s'il voulait signer son témoignage et celui-ci a refusé, en disant qu'il ne savait pas ce qu'il disait lorsqu'il avait parlé, le matin. Ordre a ensuite été donné au détective Guérin de conduire le prisonnier à la prison où il sera détenu en attendant qu'il subisse son procès aux prochaines assises criminelles.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription " Soumission pour brise-lames d'Indian Head, " seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 27 d'avril, 1900 inclusivement, pour la construction d'un brise lames en pierre et fascines, à Indian Head, Summerside, comté de Prince. Ile-du-Prince Edouard.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de James B. Hegan, ingénieur résident, Charlottetown, I. P. E., et de C. E. W. Dodwell, ingénieur résident, Halifax, N. E.; au bureau du maître de poste de Summerside, I. P. E., ainsi qu'au Ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de six mille piastres (\$6,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics.

Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **JOS. R. ROY,** Secrétaire d'office, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 30 mars 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

5.—4.—3f.

Terrain à vendre

M. J. A. Roy, de St-Cyrille de Wendover, offre en vente une grande quantité de très bon terrain, soit terre faite ou faite en partie, et aussi terre tout en bois debout, bien situé, près de l'église, des chars, etc Conditions très faciles.

Adressez **J. A. ROY,** St-Cyrille. j. a. c.

Bière et Porter de John Labatt

LONDON, ONT.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Savoir originale et fine, pureté garantie. Ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Prix Spéciaux au Gros

On porte à Domicile dans toute la ville.

J. B. ST-PIERRE, Epicier,

256 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE.

Téléphone au No. 36.

LA COMPAGNIE
d'Eau Minérale
ST-HYACINTHE
Propriétaire du célèbre
PHILUDOR
ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE, ROOTBEER
GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, Etc.

Boulangerie & Logements
A VENDRE
AU VILLAGE D'UPTON
Conditions Avantageuses

Le soussigné offre en vente, au village d'Upton, près de l'église, un splendide terrain de 200 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur, sur lequel sont construits une bonne boulangerie avec logement au-dessus, et une bonne maison privée à côté. Le tout en ordre parfait. La place est très avantageuse pour un bon boulanger.

JOSEPH BRODEUR,
Marchand de fleur,
Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Cordeau & Lajoie

Rue Piété
ST-HYACINTHE,
FABRICANTS DE
Bieres de Gineembre,
SODAS et
Liqueurs de tempérance
Propriétaires de l'Eau Minérale
EXCELSIOR

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode!
HARDES FAITES
D'avance et sur commande.
Assortiment complet de.....
Tweeds et Fournitures
84-86 rue St-Simon, Place du Marche
ST-HYACINTHE.
J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—
TELEPHONE
ENTRE :—
St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Engène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue, — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.
Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Alp. Poirier
Commerçant de Foin
St-Hilaire, Qué.
M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St Hyacinthe, ou les cultivateurs peuvent le rencontrer le samedi — j. a. c.

Le Magasin
du Bon Marché
EN GROS ET EN DÉTAIL
JOS. BRODEUR
Nos 228, 234, 242 et 244
RUE CASCADES
ST-HYACINTHE.

Fleur, Gram, Son, Gru, Moulée, etc.
Epiceries, Provisions, Thés, Sucres,
Melasses, Graisse, etc. etc. etc.

Marchandises Sèches
SPÉCIALITÉ : Marchandises Françaises, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE A BOULANGER provenant du Manitoba (grenier de l'univers.)
Agent pour J. S. McKay, Boisevaux, Man., et la farine à pâtisserie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement invités à venir visiter les marchandises de toutes sortes, cotons et indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.
N. B.—Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

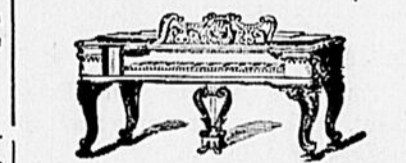
Boite B. P. 160. Telephone 118.
JOS BRODEUR



Les trains laissent St Hyacinthe tous les jours comme suit :

- C. P. R.**—Allant à St Hugues, etc. : 12.05 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.15 P. M.
- G. T. R.**—Allant à Montréal, 5.27, 7.20, 10.04. A. M., 5.35, P. M.
Allant à Acton, etc. : 9.14 A. M., 5.22, 10.01, P. M.
- I. C. R.**—Allant à Montréal, 4.15 8.55, P. M.
Allant à Drummondville : 1.20 8.55, A. M., et 12.45 P. M.
- D. C. R.**—Allant à Nicolet, à 5.45, P. M.
- U. C. R.**—Allant à St Jean, 8.35 A. M., et 4.15, P. M.
Allant à Sorel, à 10.15 h. A. M., et à 7.10 P. M.
14 janvier 1900.

PIANOS



Droits de Carriés
Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S adresser à
"La Tribune,"
St-Hyacinthe.

Vieux journaux
à vendre à la livre, au bureau de **La Tribune.**

FEUILLETON

L'IDIOTE

(Suite)

XXIX

—Voyons, monsieur Salomon, reprit Adrien, ne pouvez-vous pas m'indiquer où je trouverai cette somme à emprunter ?

Pendant un instant Salomon eut l'air de réfléchir.

—Vous pourriez vous adresser, répondit-il, à un de mes vieux amis anciens banquier, qui fait encore, par-ci par-là, le métier de prêteur d'argent.

—Votre ami se nomme ?

Le juif prit sa plume et écrivit rapidement deux lignes sur un morceau de papier qu'il tendit ensuite à Adrien. Le jeune homme lut tout haut :

*Pierre Rousseau,
53 rue du Rocher.*

—Oui, Pierre Rousseau, dit Salomon ; et je pense qu'il consentira à vous tirer d'embarras.

—Il ne me connaît point, monsieur Salomon, mais puisqu'il est votre ami, ne pouvez-vous pas me donner une petite lettre ?

—Tenez, monsieur le marquis, dit Salomon, en tendant à Adrien une carte de visite, ceci sera suffisant.

Le marquis se leva. Salomon le reconduisit jusqu'à la porte de son appartement, en recommençant ses profondes salutations.

Au bout de la rue des Bons-Enfants, il y a une station de voitures de place. Adrien prit là un coupé en donnant l'ordre au cocher de le conduire 53, rue du Rocher. Pendant que la voiture tournait autour de la Banque pour prendre la rue Vivienne et gagner les boulevards, le marquis se disait :

—De Sanzac a raison et le vieux Salomon aussi ; oui, si je ne veux pas me voir réduit à solliciter bientôt un emploi quelconque de bureaucrate, il faut que je me marie. Et me voilà condamné à vendre le titre de marquis à la fille de ce maçon qui veut bien l'acheter.

Tout en se parlant ainsi, quelque chose tressaillit au fond de son cœur. C'était le souvenir d'Aurore.

Le coupé s'arrêta. Adrien mit pied à terre et se trouva devant une porte de fonte dont la partie supérieure était à jour. Cette porte fermait l'entrée d'une petite cour, assez mal pavée, où l'herbe poussait à volonté, que le marquis pouvait voir entre les jambes d'une chimère qui tenait une corne d'abondance dans sa gueule de lion.

Il sonna. La lourde porte s'ouvrit aussitôt.

—M. Pierre Rousseau ? demanda-t-il au concierge, qui montrait sa tête par un vasistas.

—M. Pierre Rousseau demeure au premier, répondit l'homme ; montez l'escalier du perron.

—Merci, dit Adrien.

Le corps de bâtiment, haut de deux étages seulement, était à gauche ; il avait sur la cour sa façade, percée de six fenêtres au premier étage, de quatre lucarnes au-dessus éclairant des mansardes inhabitées, et devant lui le pignon blanc d'une grande maison nouvellement construite.

Le marquis monta les six marches de pierre du perron, puis l'escalier intérieur et agita le cordon de sonnette qui pendait à côté de l'unique porte se trouvant sur le palier du premier étage.

Au bout d'un instant la porte s'ouvrit et il se trouva en présence d'un homme en cravate blanche, ayant la figure complètement ra-

sée, qui paraissait avoir cinquante ans. Impossible de se méprendre, cet homme était un domestique.

—M. Pierre Rousseau est-il visible ? demanda le marquis.

—Monsieur veut-il me dire son nom ?

—Annoncez à M. Pierre Rousseau le marquis de Verveine, et dites lui que je viens de la part de M. Salomon.

Le domestique eut un mouvement d'émotion qui indiquait que le jeune homme était attendu.

—Veuillez me suivre, monsieur le marquis, dit-il.

Il le fit entrer dans une espèce d'antichambre assez mal éclairée et meublée d'une banquette seulement.

—Que monsieur le marquis veuille bien attendre un instant, dit le domestique.

Puis il ouvrit une porte qu'il ferma sur lui, traversa une grande pièce, une seconde plus petite, et entra dans le cabinet de son maître après avoir frappé trois coups à la porte pour s'annoncer.

Pierre Rousseau ou plutôt le comte de Lasserre s'était dressé dans son fauteuil. Son regard interrogea le domestique.

—C'est lui, répondit ce dernier.

—Enfin ! dit le comte en se levant.

M. de Lasserre n'avait plus, maintenant, ni ses longs cheveux blancs, ni sa longue barbe blanche. Ses cheveux étaient coupés ras et sa figure était complètement rasée comme celle de son domestique.

Ce domestique était Théodore, son ancien maître d'hôtel. Le comte ayant besoin, près de lui, d'un homme sûr, discret et dévoué, l'ancien maître d'hôtel était là pour jouer le rôle de valet de chambre. C'est M. Corvisier, le notaire infatigable, quand il s'agissait de servir le comte de Lasserre, qui avait retrouvé Théodore dans une commune des environs de Paris. Théodore s'était marié et était devenu père de trois enfants. Il avait fait valoir, dans un petit commerce, le don du comte de Lasserre, auquel il avait ajouté ses économies, et il avait acquis une honnête aisance. Il pouvait donc se dispenser de reprendre la livrée. Mais quand le notaire lui eut dit de quoi il s'agissait, il répondit :

—Je dois ma petite fortune, ma tranquillité, mon bonheur à M. le comte ; moi, ma femme et mes enfants nous lui appartenons.

Et il avait tout quitté pour se mettre à la disposition de son ancien maître.

—Théodore, dit le comte, vous vous tiendrez dans le salon : quand je serai prêt à recevoir le marquis, je sonnerai ; alors vous l'amènerez ici.

—Bien, monsieur le comte, répondit Théodore.

Et il se retira.

Adrien, assis sur la banquette, attendait depuis près d'un quart d'heure et commençait à s'impatienter, quand un coup de sonnette arriva jusqu'à lui. Presque aussitôt la porte de l'antichambre s'ouvrit et le domestique reparut.

—Si monsieur le marquis veut venir, dit Théodore, M. Pierre Rousseau va le recevoir.

Adrien suivit le domestique, qui l'introduisit dans le cabinet de l'ami du juif Salomon. Cette pièce n'était guère mieux éclairée que celle où il venait d'attendre si longtemps. Son mobilier se composait d'un vieux canapé et de quatre fauteuils recouverts en velours vert d'Utrecht, usé jusqu'à la trame et éventré par endroit ; d'une grande bibliothèque dont les rayons ployaient sous le poids des gros volumes entassés ; d'un bureau de bois noir chargé de livres et couvert de paperasses devant lequel un homme était assis.

Cet homme, M. Pierre Rousseau, sans doute, était enveloppé dans une longue robe de chambre à grands carreaux dont il eût été difficile de reconnaître les couleurs : sa barbe, qu'il portait en collier, était rousse et commençait à blanchir, ses cheveux plats, demi-longs, étaient de la même couleur que sa barbe ; seulement, sur les tempes, ils avaient la teinte grise du plâtre. Des lunettes à branches d'or étaient posées sur son nez, et leurs grands verres bleus et ronds cachaient entièrement ses yeux.

Certes, il était impossible que le marquis reconnût le père d'Aurore, dans ce personnage ainsi déguisé, qu'il n'avait vu, du reste, qu'une fois, la nuit, sans pouvoir bien examiner ses traits. Et puis, à moins d'y regarder de très près, on ne pouvait découvrir qu'il avait une barbe postiche, et que sa tête était ornée d'une perruque.

Après avoir salué, Adrien, ému, mal à son aise, regardait avec une sorte de crainte la barbe, les cheveux et surtout les verres de lunettes de l'ami de Salomon, à travers lesquels passait la flamme de son regard.

—Encore un juif, pensa le jeune homme.

Ayant arrêté un instant ses yeux sur le marquis, le comte l'invita à s'asseoir, en lui montrant un fauteuil.

—Monsieur de Verveine, dit-il, vous venez ici envoyé par Joseph Salomon, n'a-t-on dit ?

Le timbre de la voix du comte fit tressaillir Adrien.

—Cette voix ne m'est pas inconnue, pensa-t-il.

Mais il était, à ce moment, si loin de la Cordelière, qu'il ne se rappela point.

—Oui, monsieur, répondit-il, je suis envoyé par M. Salomon.

—Vous avez une lettre de lui ?

—Non, monsieur, sa carte seulement. La voici.

—C'est bien, cela suffit. Pourquoi venez-vous me trouver ?

—J'ai besoin d'une somme assez forte, balbutia Adrien.

—Dites le chiffre.

—Vingt mille francs me sont absolument nécessaires, et je voudrais emprunter trente mille francs.

—Ah !... Et quand vous faut-il cette somme ?

—Aujourd'hui même.

—C'est, en effet, un besoin urgent. Salomon a dû vous dire, monsieur le marquis, que je ne suis pas précisément un prêteur d'argent ; quand il m'arrive de faire ce métier, qui ne me plaît guère, c'est plus par obligeance, vous pouvez me croire, que pour placer un capital à un taux élevé. Pour des raisons que je n'ai pas à vous faire connaître, j'aime à rendre service, de temps à autre, à un fils de famille. Seulement, je me permets de le gronder et de lui donner des conseils, qu'il ne suit pas toujours, malheureusement. De plus, quand je prête une somme plus ou moins forte, j'aime à savoir l'emploi qu'on en veut faire. C'est ce que je demande à monsieur le marquis de Verveine. Ah ! dame, je suis un peu curieux.

—Je n'ai pas à vous le cacher, monsieur, répondit Adrien, hier j'ai joué sur parole et j'ai perdu vingt mille francs.

—Et avant, combien avez-vous perdu ?

—Douze mille.

—Total : trente-deux mille francs dans une seule soirée.

Le jeune homme baissa la tête.

—Monsieur le marquis, reprit le comte, combien avez-vous de revenu ?

—Soixante-quinze mille francs ; mais je puis le doubler, le tripler même.

—Comment cela ?

—En faisant quarante ou cin-

quante coupes de bois au lieu de vingt.

—Dites plutôt, monsieur le marquis, en détruisant la propriété ! Mais c'est un expédient cela, monsieur, un très mauvais expédient. Et après, où en serez-vous ? Qu'arrivera-t-il du revenu si bien aménagé par votre père ? Mais vous sentez si bien tout cela, que vous n'en êtes pas venu encore à cette extrémité. Laissez vos bois debout, monsieur le marquis.

Mais admettons un instant que vous fassiez cette sottise ; admettons en même temps que vous perdiez au jeu, non pas chaque nuit, mais tous les mois seulement trente deux mille francs, et faisons ce calcul : Rapport de la sottise : Deux cent vingt cinq mille francs ; pertes de jeu : trois cent quatre-vingt-quatre mille francs : différence en moins : cent cinquante-neuf mille francs. Et les dépenses de votre maison, dont je ne parle pas ! Vous voyez bien, monsieur le marquis, que c'est un expédient mauvais, très mauvais. Avec votre formidable abattage de bois, vous irez six mois tout au plus. Et après, comme vous n'êtes pas homme à trainer dans la boue des rues des bottines trouées, il faudrait vous brûler la cervelle : et vous laisseriez à vos créanciers, volés, des immeubles presque sans valeur. Voyons, est-ce que vous voudriez qu'on dise de vous, même après le suicide : le marquis de Verveine est un voleur ?

Le jeune homme devint écarlate.

—Oh ! monsieur, fit-il d'une voix frémissante, j'aimerais mieux...

—Quoi ?

Adrien resta muet : il ne trouvait rien à répondre.

—Allons, se disait le comte, tous les bons sentiments ne sont pas morts en lui ; on peut encore le sauver !

Après un court silence, M. de Lasserre reprit :

—Monsieur le marquis, vous vous êtes engagé sur une mauvaise voie ; vous ne montez pas, vous descendez ; au bas de la pente se trouve l'effroyable abîme qui attend les imprudents et les fous. Vite,—et je crois qu'il en est temps encore,—retournez en arrière pour prendre un autre chemin !

Vous voyez, je gronde, je conseille ; j'exécute mon programme.

Bien doué comme vous l'êtes, vous avez mieux à faire qu'à passer vos nuits dans des maisons de jeu, dans des coulisses de théâtre, ou à de joyeux festins qui finissent toujours en orgie ! La France, monsieur le marquis, la France, notre chère patrie, n'a pas trop de tous ses enfants pour la servir ! L'administration, la législature et la grande industrie, qui dépeuplent notre fortune nationale, réclament des intelligences. Quoi ! vous seriez un de ces débauchés, hommes sans valeur, hommes de rien, sots gonflés de vanité et de faux amour-propre, qui se roulent dans toutes les fanges, s'abêtissent, ruinent leur santé et ne savent que dilapider la fortune pénible amassée par le travail de leur père ! Un français inutile à son pays n'est pas un français ! On casse le bois mort et on le jette au feu ! On arrache l'ivraie qui gêne le blé qui monte ! Si vous devez quelque chose à la France, monsieur le marquis, vous devez aussi quelque chose à vous-même, au vieux et beau nom que vous portez à la mémoire de vos ancêtres, les preux qui vous l'ont donné !

Vous avez de l'intelligence, vous êtes instruit et vous êtes jeune ; toutes les carrières vous sont ouvertes. Consultez vos forces et vos aptitudes et choisissez ! Je vous le répète, monsieur le marquis, on n'a plus le droit aujourd'hui d'être un homme inutile. Chacun, dans sa sphère, les plus petits comme les

plus grands, selon leurs forces et leurs moyens, tous doivent être à l'œuvre !

Le jeune homme tenait sa tête baissée et se disait tout bas :

—Il a raison !

—Je ne vous demande pas à combien se montent vos dettes, reprit le comte de Lasserre, ce que vous devez à Salomon et probablement à d'autres, cela ne me regarde point. Salomon est mon ami, je le connais ; s'il vous a adressé à moi, c'est qu'il est sûr que je puis traiter avec vous ; mais au train dont vous y aller, si vous continuez la même existence, vous arriverez facilement, et peut-être dans un bref délai, à la ruine. Alors que vous resterez-il ? La honte d'avoir si mal employé votre jeunesse, vos regrets, le mépris des honnêtes gens, les humiliations de toutes sortes, les dédains et les railleries de vos anciens amis, qui diront, en vous voyant passer : Regardez donc ce pauvre diable qui se traîne rasant les maisons, baissant la tête, ayant peur qu'on le voie. Eh bien ! c'est le marquis de Verveine, autrefois si joyeux, si brillant. Quelle dégringolade !

—Vous m'accablez, monsieur, dit Adrien d'une voix presque éteinte.

—Je vous ai prévenu, monsieur le marquis, c'est mon programme. Vous me trouvez peut-être bien hardi, bien audacieux ?

—Non, monsieur, je sens dans vos paroles l'intérêt que vous voulez bien me témoigner, et si dures qu'elles soient, je les écoute avec déférence...

—C'est bien. D'ailleurs, je suis un vieillard : on peut tout entendre d'un homme de mon âge. Voyons, profitez-vous de mes conseils ?

—Je tâcherai, monsieur.

—C'est déjà quelque chose. Monsieur le marquis, vous connaissez ce proverbe : " Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ! " Vous êtes mal entouré, mal conseillé... Les flatteurs sont des ennemis ; on les a vus et on les verra encore faire tomber des hommes montés très haut.

Prenez garde ! Défieez-vous des faux amis.

—Comment les reconnaître ?

—A ce qu'ils vous font faire, à ce qu'ils font eux-mêmes. Mon Dieu, j'ai été jeune aussi, moi, et j'ai subi quelques entraînements. On peut être faible à certains moments et manquer de volonté, mais il me semble qu'on doit toujours avoir en soi quelque chose, monsieur le marquis ? C'est, par exemple, le souvenir de son père, de sa mère... ou bien encore le souvenir d'une personne qu'on aime... ou qu'on a aimée !

En prononçant ces derniers mots, la voix du comte était devenue tremblante. Se soulevant sur son siège, il attendit avec anxiété la réponse du jeune homme.

—Oui, oui, monsieur, répondit Adrien en s'animant, vous avez raison ; j'ai gardé le souvenir de mon père, de ma mère, qui m'a tant aimé, et je sens que c'est une force en moi.

M. de Lasserre retomba sur son fauteuil.

—Ah ! il ne pense plus à ma fille ! se dit-il.

Et il étouffa un soupir dans sa poitrine.

Mais toujours maître de lui, il reprit :

—Eh bien, monsieur le marquis, c'est de cette force dont il faut vous servir.

Puis changeant de ton subitement :

—Maintenant, monsieur le marquis, dit-il, parlons de la chose qui vous a amené chez moi. Vous désirez m'emprunter vingt ou trente mille francs.

—Oui, monsieur.

—Eh bien, j'ai une proposition à vous faire.

BERNIER & CIE

GRAINETIERS

Farine, Son, Gru, Moulee et Grains pour engrais et autres consommations.

Bureau et Entrepôt : ST. HYACINTHE. STATION DU GRAND-TRONC,

MARCHE DE ST. HYACINTHE

SAMEDI, 24 Mars 1900.

LEGUMES.		
Pois, le minot.....	90	1 00
Oignons do.....	65	75
Fèves do.....	1 00	1 40
do la terrinée.....	8	10
Patates, le minot.....	25	30
Oignons la tresse.....	10	15
Choux.....	5	10
Céleri 2 pour.....	10	
Radis le paquet.....		
Salade, 2 pieds.....		
Rhubarbe, le paquet....		
Asperges, le paquet.....		
Concombres, la pièce....		
Tomates, la doz.....		

GRAINS.		
Blé le minot.....	1 00	1 20
Blé d'Inde do....	55	60
Avoine do....	30	32
Sarazin do.....	50	55
Orge do.....	45	50
Gaudriole do.....	35	40
Graine de Mil do.....		

VOLAILLES ET GIBIER		
Dindes la livre....	10	
Oies do....	6	
Poules le couple....	55	70
Poulets do....		
Pigeons do....	15	20
Perdrix do....		
Canard do....		

VIANDES		
Bœuf à lb.....	8	10
do 100 lbs.....	6 00	6 50
Lard frais la lb.....	8	10
do 100 lbs.....		6 00
do salé do.....	8 00	10 00
Mouton la lb.....	8	10
Veau quartier....	50	1 00
Veau la livre.....	10	

PRODUITS DE FERME.		
Beurre frais la lb.....	25	30
do salé do.....	23	30
Œufs frais a douz.....	14	17
Laine la lb.....	25	30
do filée do.....	65	75
Savon do.....	6	7

DIVERS.		
Miel coulé la lb.....	8	10
do en gâteaux.....	10	15
Sucre d'érable la lb....	10	15
Sirope d'érable.....	1 00	
Graisse do....	9	10
Tabac en feuille do....	10	25
Pommes la mesur.....	35	50
Foin par 100 bottes....	6 00	50
Paille do.....	1 00	15
Peaux de bœuf la lb....	7	8
do veau do....	6	9
do mouton jeune....	30	75
Cochon vivant vieux..	0 00	0 00
do jeune..	0 00	0 00

EMILE BERTHIAUME, Clerc du Marché.

INSIGNES

RUBANS
CELLULOID
et METAL
FOUR
Sociétés Religieuses
et de Bienfaisance
CERCLES, AMATEURS,
ETC., ETC..
S'adresser au
BUREAU DE "LA TRIBUNE",
ST-HYACINTHE

A VENDRE

S'adresser au bureau de LA TRIBUNE.
Un bon Piano carré.
Un piano droit de seconde main.
Arbres de couche (Shafts,) poulies, supports (hangers), en bon ordre.
Kodak, contenant négatifs pour 100 expositions.

Claims et Placers Miniers dans le Territoire du Yukon

AVIS est par le présent donné que tous les claims de placers miniers, en tout ou en partie, la propriété de la Couronne, dans le Territoire du Yukon, seront offerts en vente par encan public, à Dawson, par le Commissaire des Mines, le 2e jour de juillet 1900.
Vingt pour cent sur le prix de l'achat devra être payé au Commissaire des Mines à Dawson, le jour de la vente, et la balance à trente jours de cette date.
Il n'y aura aucune restriction pour le nombre de claims qui pourront être vendus à aucune personne ou compagnie portant un certificat de Free Miner, mais aucun claim hydraulique ne sera inclus dans la vente.
Aussitôt que le prix d'achat aura été payé en entier, les entrées pour le claim seront accordées selon les provisions des règlements des placers miniers, alors en force, à l'exception des provisions pour le support des claims, et les claims vendus devront ensuite être conformes aux règlements de placers miniers.
Une inspection du claim vendu sera faite par le département aussitôt que possible et le claim devra inclure un terrain que l'inspecteur du gouvernement pourra définir dans son inspection selon tels règlements qui pourront être faits à cet effet, et la décision du Commissaire des Mines, relativement à cela, devra être finale et concluante.
Dans le cas, pour aucune raison, qu'il serait jugé impossible par le Commissaire des Mines de donner les titres et possession à aucun claim disposé à cet encan, le Commissaire des Mines remboursera le dépôt payé lors de la vente, et aucune plainte ne devra être portée contre la Couronne relativement à un empêchement de donner les titres et possession.
Une seconde vente par encan, sous les mêmes conditions, sera faite à Dawson, le 2e jour d'août 1900, et tous les claims qui n'auront pas été vendus à l'encan du 2 juillet 1900, et d'aucun autre claim qui sera devenu alors la propriété de la Couronne, sous les règlements à cet effet.
PERLEY G. KEYES, Secrétaire.
Département de l'Intérieur, Ottawa, 21 février 1900. 8f, 4-5

ENGINS ET BOUILLOIRES.

Depuis 3 forces jusqu'à 100.
— LES —
ENGINS et BOUILLOIRES DE
E. LEONARD & SONS
ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.
Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.
Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.
Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.
Pour informations, écrivez à
A. DENIS, "LA TRIBUNE"
Agent pour le district de St-Hyacinthe
On demande
Une servante pour une petite famille. S'adresser à
j. a. c. LA TRIBUNE.

PROVINCE DE QUÉBEC
DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES
BOIS ET FORÊTS
Québec, 23 mars 1900.
Avis est par le présent donné que la vente des limites à bois annoncée comme devant avoir lieu le 28 mars courant, a été remise à mercredi, le 30 mai prochain.
S. N. PARENT, Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

L'IMPRIMERIE
—DE—
La Tribune
Est l'établissement le plus complet pour l'impression de.....
LIVRES, PAMPHLETS,
ENTETES-DE-COMPTES
ENTETES-DE-LETTRES
CIRCULAIRES
CARTES D'AFFAIRES,
PROGRAMMES
ETC., ETC., ETC
TELEPHONE BELL 61
TELEPHONE DE DRUMMONDVILLE

ROMANS A 10 Cts

Le Grillon du moulin
Larmes d'amour
L'art de faire l'amour
Le secret des orphelins
Les vieilles rancunes
Le roi des voleurs
La chambre des ombres
Le contrefait
La gouvernante
La meilleure part
Le boulet d'or
La belle Tiennette
Jeanne de Mercœur
La belle hôtesse
L'héritage de Jean Séguin
Souffrance et bonheur
La charmeuse
Christine
Le coureur de dot
Disparu
La peau du lion
L'épreuve
Le secret d'une naissance
L'assassin
Le vengeur.
Trahison vaincue par l'amour
Le Sacrifice de Simone
Le Roman d'un enfant trouvé
Un misérable Faussaire
Le Crime de l'Aieul
Le Roi des Déductives
Remords d'un Faussaire
Le Roman d'une Jeune Fille
Le Roman d'un Crime
La Fille du Révolutionnaire
Un Drame à Trouville
L'Incendiaire
Rêves dorés
GEO. ST-JEAN, Agent de journaux, St-Hyacinthe.
LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé au coin des rus Mondoret William, côté de St-Hyacinthe.

—Laquelle, monsieur?
—Vous possédez, m'a dit Salomon, qui les a vus et longuement examinés, puisqu'il a pu m'en donner une exacte description, de superbes bijoux.
—Qui ont appartenu à ma mère.
—Et avant elle, à plusieurs marquises de Verveine; je sais cela. Parmi ces pierreries, il y a une parure d'émeraudes d'un très grand prix. Cette parure, un cadeau royal, a été donnée à la marquise Raymond de Verveine par la reine Marie de Leczinska, dont elle était dame d'honneur, en reconnaissance de services particuliers rendus à la reine par le marquis Philippe de Verveine.
—C'est vrai, monsieur.
—Banquier, autrefois, j'ai eu de grandes relations jusque dans les cours des empereurs et des rois. Aujourd'hui encore, dans certaines circonstances les princes s'adressent à moi. Or, un jeune prince, héritier futur d'un Etat européen, qui est à la veille de se marier, m'a chargé de lui acheter, choisis par moi, les bijoux qu'il veut mettre dans la corbeille de sa fiancée, une fille de roi. J'ai vu chez nos grands bijoutiers parisiens, Fontana et autres, ce qu'ils ont de plus riche et de plus beau. Eh bien, monsieur le marquis, tout ce qu'on m'a montré comme pierres précieuses et comme bijoux, ne peut être comparé en beauté et en travail à vos magnifiques pierreries. Bref, l'idée vient de me venir de vous acheter vos bijoux pour le prince en question.
—Mais c'est impossible, monsieur, s'écria Adrien.
—Pourquoi?
—Ce sont les bijoux de ma mère.
—C'est vrai. Vous craignez peut-être que je ne vous paie point ce qu'ils valent?
—Non, je n'ai pas cette crainte. Vous devez comprendre qu'en repoussant votre offre, j'obéis à un sentiment de respect et de vénération filiale.
—Alors, c'est dit, vous ne voulez pas vendre vos bijoux?
—Jamais?
—Soit. Je ne saurais vous blâmer, quand ce que vous faites est bien; je vous approuve, au contraire, monsieur le marquis. Le désir que j'avais d'acheter vos joyaux pour le prince ne m'aveugle pas à ce point de ne pas reconnaître que ces bijoux, héritage de famille, portés successivement par plusieurs marquises de Verveine, ont pour vous une valeur bien autrement considérable que celle qu'ils représentent comme argent. Voyons donc si nous pourrions nous entendre d'une autre manière.
Je vais vous prêter trente mille francs, ils sont là, dans ce tiroir; naturellement il me faut une garantie. Vous allez m'offrir une hypothèque sur une de vos fermes, un de vos bois et même sur la généralité de vos biens. Mais, vos immeubles, je le sais, sont déjà grevés de lourdes hypothèques. Je n'aime pas prendre hypothèque, moi; je ne l'ai jamais fait; ne prêtant mon argent que par occasion, je demande les garanties qui me plaisent. Eh bien, monsieur le marquis, je vous prêterai trente mille francs sur vos bijoux remis entre mes mains en nantissement.
Le jeune homme s'agita avec malaise.
—Vous ne pouviez pas accepter ma première proposition, je l'ai compris, poursuivit le comte; mais rien ne vous empêche d'accueillir la seconde. Votre écriin sera ici aussi en sûreté que chez vous, et vous pourrez le reprendre quand il vous plaira.
—J'entends bien, monsieur, balbutia Adrien; mais... mais...
—Eh bien?

—Je... je ne puis pas...
—Je comprends votre embarras, monsieur le marquis; vos bijoux ne sont pas chez vous, n'est-ce pas?
—Je l'avoue, monsieur, répondit Adrien en proie à un grand trouble.
—Ils sont au mont-de-piété.
—Vous savez?
—Oui, je sais que vous les avez engagés, il y a dix mois, pour cinquante mille francs, le quart à peu près de leur valeur. Entre nous, monsieur le marquis, ils sont là pour longtemps, si l'on ne vient pas à votre aide pour les en faire sortir. Sans doute, l'année d'engagement expirée, vous renouvelerez l'engagement si vous n'avez pas, comme c'est probable, les cinquante mille francs nécessaires pour retirer l'écriin. Mais si, au milieu de vos plaisirs, vous oubliez ou négligez de remplir la formalité du renouvellement, qu'arrivera-t-il? Les bijoux seront vendus aux enchères publiques. Et quand vous vous marierez, — un jour vous ferez comme tout le monde, — vous ne pourrez plus offrir à votre femme les parures des marquises de Verveine.
Je reprends ma proposition, monsieur le marquis: Vous me remettez la reconnaissance du mont-de-piété afin que je puisse dégager les bijoux, et en vous comptant dans la main trente mille francs, nous signerons un petit contrat par lequel vous vous reconnaitrez mon débiteur de quatre-vingt mille francs. De mon côté je déclarerai avoir reçu votre reconnaissance du mont-de-piété pour retirer les bijoux, qui resteront en dépôt chez moi, en garantie du prêt. En outre, je m'engagerai à vous remettre vos bijoux le jour du remboursement des quatre-vingt mille francs augmentés, naturellement, des intérêts au taux légal.
(A continuer)
JOS. LEDUC, entrepreneur, couvreur en métal, ardoise, gravois, etc. No 138, rue Cascades, St-Hyacinthe.
Agent pour la machine à écrire Smith Premier.
A louer
M. Joseph Brodeur informe les commerçants qu'il a un beau magasin à louer sur la rue Cascades, entre les rues St-Hyacinthe et St-Joseph. S'adresser sur les lieux à M. Joseph Brodeur.—j. a. c.
On demande
100 jeunes filles pour travailler aux corsets et aux chemises. S'adresser immédiatement à la E. T. CORSET Co. St-Hyacinthe.
j. a. c.
On demande
Un monsieur et sa dame désirent louer, dans un endroit tranquille, deux ou trois appartements meublés. (Pas de pension). On paiera un bon loyer. S'adresser à M. C. LA TRIBUNE.
Magasin à louer
Au No 118, rue St-Antoine, place du Marché.
Ce magasin est spacieux et bien éclairé; chauffé à l'eau chaude. Gaz et électricité.
Possession immédiate ou le 1er mai prochain.
Aussi le logement privé, contenant toutes les améliorations modernes. S'adresser à H. N. BERNIER & CIE.
A vendre
Les propriétés de Alphonse Arpin, situées au village St-Joseph, à quelques pas de la Cité de St-Hyacinthe, sont à vendre à des conditions faciles: le tout en parfait ordre. S'adresser soit à A. ARPIN, boucher, Granby soit à BLANCHET & BEAUREGARD, Avocats j. a. c. St-Hyacinthe.